ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

CONSTRUIRE

LE MAGAZINE DE LA CONSTRUCTION

VOL. 32 Nº 4 AUTOMNE 2017

ENTREPRENEURS ACQ
Maître Carré : savoir se réinventer d'un projet à l'autre

HABITATION
L'offre bondit pour les maisons écoénergétiques

CONSTRUCTION
Une tournée des principaux chantiers au Québec

DOSSIER

Efficacité énergétique

Des réseaux centralisés pour améliorer la performance

TS 420 et TS 500i
STIHL Cutquik^MD

LA QUALITÉ EN ACTION

TS 420

Cylindrée	66,7 cm³
Puissance	3,2 kW
Poids*	9,6 kg/21,2 lb
Grandeur max. du disque	14 po/350 mm
Prof. de coupe max.	4,9 po/125 mm

TS 500i

Cylindrée	72,2 cm³
Puissance	3,9 kW
Poids*	10,2 kg/22,5 lb
Grandeur max. du disque	14 po/350 mm
Prof. de coupe max.	4,9 po/125 mm

** Sans carburant ni disque de coupe.*

La STIHL **TS 420** est une découpeuse à disque légère et pratique de 3,2 kW avec un disque de coupe de 350 mm pour tous les types d'applications. Le système de filtration longue durée innovateur avec flux d'air cyclonique assure une durée de vie du filtre extrêmement longue et augmente les intervalles entre les entretiens. De plus, le faible taux de vibrations rend le travail moins fatigant.

La **TS 500i** est équipée de la technologie à injection d'essence qui simplifie la procédure de démarrage. Plus d'étrangleur; simplement purger et tirer. Elle combine la précision, l'efficacité et la facilité d'usage avec une technologie de pointe. Le système de filtration à faible entretien X2 offre une durée de vie plus longue et une protection efficace du moteur. Sa commande électronique de lubrification à l'eau enregistre les derniers réglages. Le débit d'eau s'ajuste facilement lors de l'opération et est coupé au ralenti. Vous pouvez donc vous concentrer sur ce qui compte réellement : votre travail.

RECEVEZ GRATUITEMENT¥ UN DISQUE DIAMANTÉ À L'ACHAT D'UN DÉCOUPEUSE À DISQUE STIHL CUTQUIK^MD

¥Obtenez un disque diamanté de STIHL B10-12 po d'une valeur de 109,99 $ à l'achat d'une TS 410 ou TS 480i, ou un disque diamanté de STIHL B10-14 po d'une valeur de 145,15 $ à l'achat d'une TS 420, TS 500i ou TS 700, ou bien un disque diamanté STIHL B10-16 po d'une valeur de 181,49 $ à l'achat d'une TS 800. La TSA 230 n'est pas incluse dans cette promotion.

LA QUALITÉ EN ACTION DEPUIS PLUS DE 90 ANS

Depuis plus de 90 ans, STIHL est un leader et innovateur mondial dans le secteur des équipements motorisés d'extérieur. Grâce aux produits d'ingénierie allemande fabriqués avec les dernières technologies avant-gardistes, STIHL est le choix préféré des professionnels en offrant une qualité toujours sans compromis. Les produits STIHL sont offerts uniquement chez des détaillants STIHL indépendants fournissant des conseils personnalisés et un service d'expert. Merci de votre soutien continu et de faire de STIHL votre marque de confiance.

* « N° 1 : la marque la plus vendue au Canada » est basé sur une analyse indépendante des parts du marché des équipements motorisés à essence d'extérieur portables importés pour l'année 2016. Source : TraQline Canada.

STIHL®

N°1 : LA MARQUE LA PLUS VENDUE AU CANADA*

STIHLCanada

JOIGNEZ-VOUS au CLUB — DONT TOUT LE MONDE PARLE — SUPERBES PRIX À GAGNER — STIHLCLUB.CA

stihlclub.ca

STIHL®
www.stihl.ca

INSTITUTIONNEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

Dossier Efficacité énergétique

Des réseaux centralisés pour améliorer la performance 8
Malgré les avancées, beaucoup reste à faire pour rendre les bâtiments moins énergivores. Quels sont les facteurs de succès ?

Dossier Projets de construction au Québec

Ça bouge sur les chantiers 18
Une tournée des projets de construction d'envergure dans les différentes régions du Québec.

HABITATION

Du nouveau au rayon des matériaux 41
Découvrez les nouveautés de Soprema, Polycor, Mosaïque Surface, Feltkütur. Aussi, des matériaux innovants issus de la biomasse forestière.

Entrepreneurs Plans de garantie ACQ 44
Constrobourg : des produits actuels qui traversent les générations
Savoir s'adapter aux différents besoins de sa clientèle est une des clés du succès du promoteur.

L'offre bondit pour les maisons écoénergétiques 45
Après le commercial et l'institutionnel, la construction verte gagne le secteur résidentiel.

Portraits de femmes
Forcer le changement 26
Les pratiques des employeurs pour favoriser l'embauche des femmes.

Entrepreneurs ACQ
Se réinventer d'un projet à l'autre 34
Faire une réplique du projet immobilier précédent, très peu pour Maître Carré. Le promoteur carbure à la créativité et à l'innovation.

Nos chroniques

Relations du travail 29
Relations du travail et perfectionnement 30
Économie 35
Affaires juridiques 36
Construction durable 38
Intégrité 39
Formation 40
Capsule juridique 49

ACQCONSTRUIRE.COM
PORTAIL DE LA CONSTRUCTION

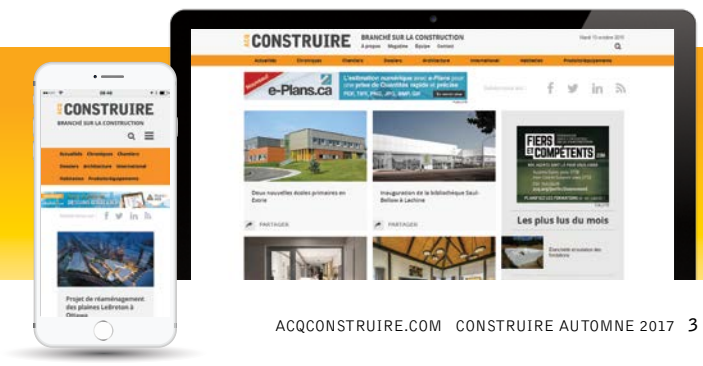

Établissons ensemble les bases d'une plus grande collaboration

À la fin de septembre, l'Association de la construction du Québec (ACQ) a tenu à Montréal son assemblée générale annuelle au cours de laquelle M. Francis Roy a été élu président du conseil d'administration. Il signe ici son premier éditorial.

À titre de nouveau président du conseil d'administration, permettez-moi d'abord de remercier les membres de l'Association pour leur confiance et d'exprimer toute ma gratitude à Manon Bertrand, première femme à occuper la présidence de l'ACQ, pour son importante contribution au développement de notre industrie. J'entends poursuivre avec la même énergie notre mission de défendre et de promouvoir les intérêts des entrepreneurs en construction du Québec.

À cet égard, j'invite tous les partenaires de l'industrie - nos clients-donneurs d'ouvrage, nos fournisseurs, les associations patronales de même que les travailleurs et leurs associations syndicales - à établir ENSEMBLE les bases d'une collaboration accrue et soutenue afin d'assurer le succès de notre industrie. Forts d'une nouvelle synergie, nous serons mieux en mesure de contribuer efficacement à bâtir le Québec de demain.

En octobre, le remaniement du conseil des ministres a été marqué par des nominations qui témoignent d'une préoccupation réelle pour les enjeux de notre industrie. Aussi, nous assurons le premier ministre de notre entière collaboration dans ses efforts pour assurer le développement et la croissance de secteurs qui jouent un rôle moteur dans la prospérité du Québec.

Nous nous réjouissons de la reconduction du mandat de la ministre responsable du Travail dans un contexte de négociation qui s'avère particulièrement difficile. En dépit de notre approche gagnant-gagnant et de nos efforts colossaux pour en arriver à une entente négociée, l'échec du processus de médiation a entraîné l'amorce du mécanisme d'arbitrage.

Nous entendons maintenir notre approche de transparence, d'ouverture et de collaboration afin d'obtenir davantage de flexibilité et d'efficacité dans la réalisation de projets qui respectent la capacité de payer de nos clients. Comme l'avenir de notre industrie repose entre autres sur des conventions collectives mieux adaptées aux nouvelles réalités du marché, nous avons bon espoir que M^{me} Dominique Vien respectera le principe fondamental de la libre négociation et qu'elle n'utilisera pas son pouvoir discrétionnaire de déterminer les matières soumises à l'arbitrage. Une paix durable dans l'industrie commande en effet de ne pas mettre de côté nos demandes qui sont réalistes, légitimes et raisonnables.

Nous sommes ravis que le gouvernement ait attribué des responsabilités ministérielles reliées à l'intégrité des contrats publics, car il s'agit d'un enjeu majeur pour notre industrie. Outre la nomination de M. Pierre Arcand à la présidence du Conseil du trésor, de même que celle de M. Robert Poëti comme nouveau ministre délégué à l'Intégrité des contrats publics et aux Ressources informationnelles, nous saluons le retour de M^{me} Lise Thériault, ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation, dont la présence devrait permettre de relever nombre de défis auxquels nous faisons face, notamment en matière d'habitation et avec la Régie du bâtiment du Québec.

L'ACQ salue aussi l'initiative de la Commission de la construction du Québec (CCQ) qui a mis en place une ligne téléphonique d'information et de référence (Relais-Construction) pour aider les personnes aux prises avec des situations d'inconduite, de harcèlement ou d'intimidation à caractère sexuel sur les chantiers de construction.

Nous y participons avec enthousiasme, car elle facilitera l'intégration des femmes dans l'industrie, une priorité de l'ACQ qui agit concrètement depuis un bon moment déjà auprès des entrepreneurs pour qu'ils embauchent davantage de femmes et pour que celles-ci demeurent longtemps à leur emploi et s'y épanouissent.

En ce début de mandat, je suis heureux et privilégié de pouvoir compter, tant au conseil d'administration qu'au comité exécutif, sur une équipe renouvelée qui prend très à cœur la mission de l'ACQ et les intérêts des entrepreneurs. Soyez assurés qu'elle entend être digne de la confiance dont vous l'honorez.

Francis Roy
Président de l'Association de la construction du Québec

ERIC CÔTÉ

Un exécutif renouvelé

Graphe Studio

L'assemblée générale a élu un nouveau conseil d'administration et un nouvel exécutif. Voici les nouveaux membres du CA et de l'exécutif :

1re rangée (de gauche à droite) : Éric Fraser, René Hamel, Normand Blanchard, Francis Roy, Manon Bertrand, Luc Bourgoin, Marco Massiah.

2e rangée (de gauche à droite) : Denis René, Nancy Beauvolks, Manon Fontaine, Gaétan Gingras, Martin Laurendeau, Thomas Smeesters, Claude Rivard, Gilles Ouellet, Jean Lapointe, Claude Brault, Patrick Quenneville.

3e rangée (de gauche à droite) : Claude Fournier, Martin Tremblay, Stéphane Tremblay, Guy Poirier, Nelson Bouffard, Michel Lafontaine, Raynald Guillemette, Jean-François Arbour, Guy Roussel, Jean Pierre Achard, Gilbert Boulanger.

Absents de la photo : Geoffrey Deschênes, Luc Marion, Daniel Putti et Michel Turcotte.

Des compétences à valeur ajoutée dans les Mutuelles de prévention ACQ

SYLVAIN PARISIEN, DIRECTEUR SST

Dans le but de favoriser la compétence des gestionnaires, offrir un support supplémentaire visant un retour en emploi prompt et durable et, conséquemment, améliorer la performance des Mutuelles de prévention ACQ, il a été décidé, lors du colloque des Comités de régie des mutuelles de prévention ACQ tenu le 25 mai dernier, d'utiliser le fonds de défense et d'expertises pour embaucher deux ressources spécialisées, un ergonome et une infirmière spécialisée aux fins de la gestion des dossiers de lésions professionnelles.

Stéphane Patenaude a été embauché comme ergonome. Détenteur de la certification canadienne en ergonomie (CCPE), témoin expert au Tribunal administratif du travail (TAT), chargé de cours à l'UQAM et formateur agréé, il possède une solide expertise en matière d'ergonomie et de maintien du lien d'emploi. Il est titulaire d'une maîtrise en kinanthropologie - concentration ergonomie de l'UQAM et est membre de l'Association canadienne d'ergonomie.

Le poste d'infirmière spécialisée a, quant à lui, été confié à Anne Leblond, infirmière de profession et membre de l'Ordre des infirmières depuis près de 20 ans. L'expérience et les connaissances médicales de Mme Leblond vont renforcer les savoirs de notre équipe multidisciplinaire. Elle pourra de plus effectuer une révision supplémentaire dans les dossiers à impact financier majeur.

Nous sommes convaincus que le cumul d'expérience de ces deux spécialistes sera un atout majeur pour les membres des Mutuelles de prévention de l'ACQ.

Pour en savoir plus sur Francis Roy

Francis Roy est président du Groupe Humaco ainsi que de ses entreprises affiliées œuvrant toutes dans l'industrie de la construction. Au cours des 15 dernières années, Francis Roy a occupé plusieurs postes à l'ACQ. Tout d'abord, il a été administrateur et président de l'ACQ Québec. Il a également siégé au conseil d'administration de l'ACQ Provinciale pour ensuite accéder au poste de directeur au comité exécutif et finalement depuis 2013, il occupe le poste de vice-président IC/I. C'est aussi en 2013 qu'il a accédé au poste de vice-président provincial à l'Association canadienne de la construction (ACC) et, depuis 2016, il est également administrateur de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ).

Francis Roy, nouveau président de l'Association de la construction du Québec.

Lamarche Électrique, première entreprise ontarienne à implanter le Programme Intégrité de l'ACQ

L'Association de la construction du Québec (ACQ) est fière d'annoncer qu'une autre entreprise de la région de Gatineau, Lamarche Électrique QC Inc., a implanté avec succès le Programme Intégrité de l'ACQ.

Elle est la première entreprise dont le siège social est situé en Ontario à implanter avec succès le programme de l'ACQ. Pour Sylvie Leblond, directrice générale de l'ACQ Outaouais / Abitibi / Nord-Ouest du Québec : « L'intérêt pour le Programme Intégrité de l'ACQ d'une entreprise de la province voisine démontre clairement la nécessité d'afficher son intégrité avec des outils crédibles qui permettent de se distinguer dans un marché toujours plus compétitif. »

À titre d'entreprise familiale, les propriétaires de Lamarche Électrique QC Inc., Shawn Lamarche et Elyse Beaulieu, croient fermement qu'une entreprise peut non seulement adhérer à un programme de conformité anticorruption, mais également demeurer compétitive sur le marché.

À cet égard, ils ont participé volontairement à des programmes comme celui de l'ACQ, mais aussi à d'autres, développés par le Centre canadien d'excellence en anticorruption.

D'autres entreprises de la région de l'Outaouais, mais aussi d'ailleurs au Québec, sont également en processus d'implantation du Programme Intégrité.

Le Programme Intégrité de l'ACQ a été développé notamment pour répondre au manque de confiance du public et des donneurs d'ouvrage envers l'industrie de la construction au Québec.

L'ACQ a pris tout le temps nécessaire pour mettre en place un programme crédible qui répond aux attentes de l'industrie en matière d'intégrité et qui constitue une solution durable et efficace pour les entrepreneurs en construction qui souhaitent mettre en place des politiques de gestion intègres et éthiques.

Pour l'ACQ, il fallait une solution assez contraignante pour être crédible auprès du public, mais assez souple pour être applicable à toutes les entreprises de l'industrie. Le Programme permet à ces dernières d'afficher leurs bonnes pratiques de gouvernance par la mise en place de différents outils de gestion tels des grilles de gestion des risques éthiques, des formations en éthique données par des experts, et différents mécanismes transparents de reddition de compte. Pour les soutenir dans l'implantation du Programme, les entreprises peuvent compter sur le service d'accompagnement mis en place par l'ACQ.

Lamarche Électrique QC Inc.

Michel Larose, division civile, Elyse Beaulieu, vice-présidente et Shawn Lamarche, président de Lamarche Électrique QC Inc.

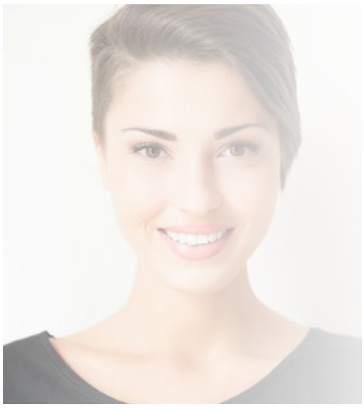

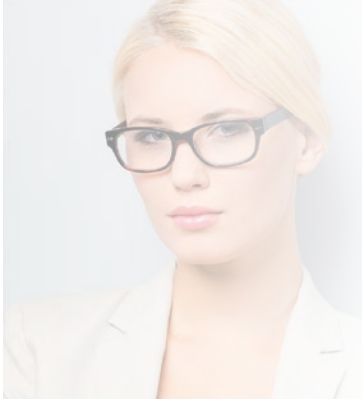

ASSOCIATION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

BÂTIR

avec du vrai monde

Pour chaque facette du métier, l'ACQ vous accompagne au quotidien pour soutenir la croissance de votre entreprise.

Nos conseillers vous guident vers les bonnes informations et vous font bénéficier d'une panoplie d'avantages.

Avec l'ACQ, vous réalisez des économies substantielles pour bâtir sur du solide, bâtir avec du vrai monde.

Devenez membre

SERVICES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION • CAUTIONNEMENT DE LICENCE RBQ
MUTUELLES DE PRÉVENTION • CONSEILS JURIDIQUES • ACCÈS À LA SALLE DE PLANS VIRTUELLE
SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL SUR LES CHANTIERS • RELATIONS DU TRAVAIL
FORMATIONS DIVERSIFIÉES • SERVICES ET PLANS DE GARANTIE RÉSIDENTIELS

acq.org

DOSSIER

Efficacité énergétique

Quand les surplus de l'un comblent les besoins énergétiques de l'autre

SYLVIE LEMIEUX

Beaucoup a été fait ces dernières années pour améliorer la performance énergétique des bâtiments. Les experts du domaine ont aujourd'hui à leur disposition une panoplie de solutions et de technologies pour aider les propriétaires d'immeubles à réduire leur facture d'énergie et améliorer leur empreinte environnementale. Il y a encore place à l'innovation. Comment se dessine l'avenir de l'efficacité énergétique ?

David Boyer

Le pavillon d'accueil du Parcours Gouin, le premier bâtiment municipal net zéro à Montréal, un concept de Maryse Laberge, associée de la firme BBBL Architectes.

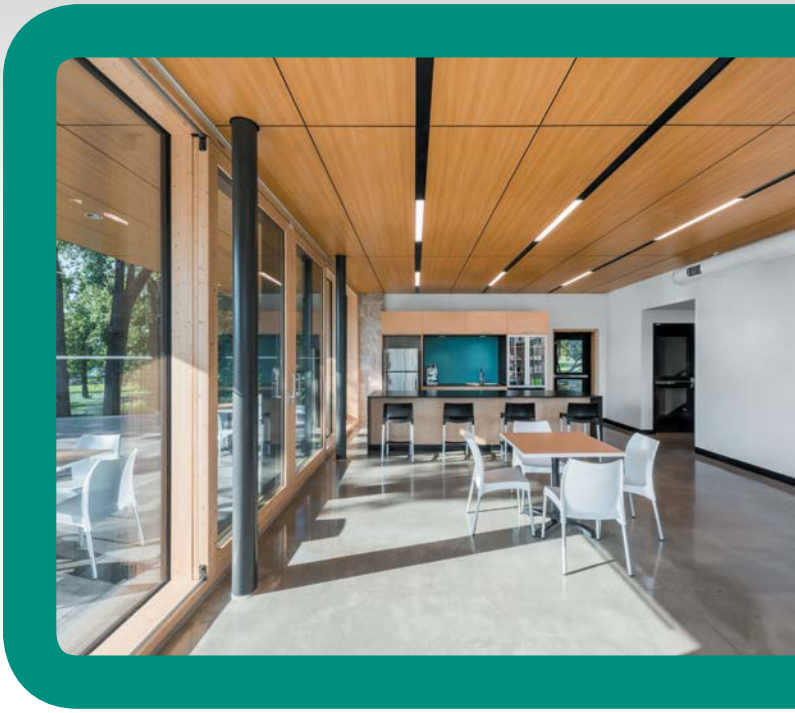

David Boyer

Les systèmes de gestion de l'efficacité énergétique des bâtiments ont beaucoup évolué au cours des dernières décennies. De nouvelles formes d'énergie renouvelable sont apparues : géothermie, panneaux solaires, bioénergie, biogaz, etc. Une autre récente avancée : les bâtiments net zéro, qui produisent autant d'énergie qu'ils en consomment. Les projets se multiplient au Québec et débordent du secteur résidentiel. Montréal vient de se doter de son premier bâtiment municipal net zéro avec la construction du pavillon d'accueil du Parcours Gouin, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Le bâtiment, construit au coût d'un peu plus de 4 millions de dollars, a été conçu de façon à réduire au maximum ses besoins énergétiques. Il est doté d'une enveloppe thermique performante, de systèmes de géothermie et de récupération de chaleur. Il intègre également des panneaux solaires qui viendront combler les besoins restants en énergie.

Varennes a elle aussi opté pour un bâtiment à consommation énergétique nette zéro lors de la construction de la bibliothèque municipale. Parmi les mesures mises en place pour y arriver, notons l'optimisation de la lumière naturelle, la géothermie et l'installation de panneaux solaires. Près de 2 ans après son inauguration, la bibliothèque a atteint, ou presque, l'équilibre entre la production et la consommation d'énergie. Le coût de construction de la nouvelle bibliothèque s'est élevé à 10 millions de dollars. Lors d'un reportage diffusé à Radio-Canada, l'administration municipale a estimé que le bâtiment lui fera épargner près de 100 000 $ annuellement en consommation énergétique.

Si ces bâtiments remplissent leurs promesses, il y a toutefois quelques limitations dont il faut tenir compte. « Pour qu'ils soient autonomes, ces bâtiments ne peuvent compter plus de trois étages au maximum, affirme Roland Charneux, directeur chez Pageau Morel. Une autre difficulté, c'est qu'ils doivent être exposés au soleil pour pouvoir profiter de cette énergie. Il faut donc les construire dans des zones moins densément peuplées, ce qui peut accroître les besoins en transport. Cela va un peu à l'encontre d'une approche de développement durable qui vise la densification des villes. »

La transition vers une plus grande efficacité énergétique

Favoriser les échanges énergétiques entre les bâtiments est une voie d'avenir pour atteindre une plus grande efficacité encore, selon M. Charneux. Ce serait la prochaine étape pour améliorer le bilan énergétique des bâtiments et même des villes. Elle nécessite toutefois la mise en place de réseaux centralisés qui permettent le partage de l'énergie. « Les villes pourraient y trouver une application autant commerciale que résidentielle, affirme Nicolas Lemire, président et associé principal chez Pageau Morel. Les Européens sont plus avancés que nous à ce chapitre. »

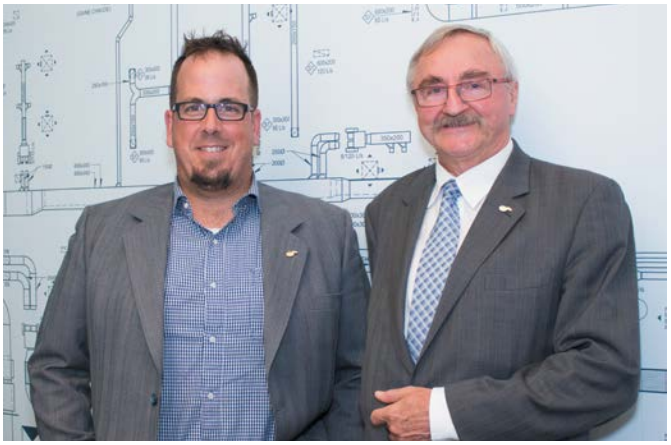

Pageau Morel

Roland Charneux et Nicolas Lemire, de la firme Pageau Morel, qui a gagné plusieurs prix pour les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique qu'elle a menés.

Suite page 10

Pageau Morel

Le siège social de Mountain Equipment Co-Op, à Vancouver, un projet d'ingénierie mené par la firme Pageau Morel, a remporté la première place dans la catégorie *Nouveaux bâtiments commerciaux* au ASHRAE Technology Award 2018.

Au Québec, on compte quelques projets à plus petite échelle qui s'inscrivent dans cette optique. Des campus universitaires mettent en place des réseaux centralisés permettant de capter les surplus d'énergie d'un édifice pour chauffer ou refroidir le pavillon voisin. Le Technopole Angus a lui aussi mis en place des systèmes pour favoriser les échanges et la récupération d'énergie.

À l'échelle d'une ville, l'implantation de tels réseaux centralisés pose de nombreux défis qui vont au-delà de la réalisation. « Il faut une réelle volonté politique comme cela se fait à Vancouver pour forcer les nouvelles constructions à se raccorder au réseau de captation de l'énergie, explique M. Lemire. Plus il y a d'utilisateurs, plus le réseau devient rentable. »

Les gains sont indéniables autant sur le plan énergétique qu'environnemental. « C'est un peu aberrant de constater toute l'énergie qui se perd chaque jour, affirme M. Lemire. Il faut comprendre que les besoins varient selon le climat, les activités dans un bâtiment. À certains moments, une usine en surplus d'énergie pourrait alimenter une école ou un édifice de bureaux au lieu qu'il brûle du gaz naturel pour se chauffer. De son côté, l'usine doit opérer des équipements pour évacuer cette chaleur. Au lieu de payer pour se débarrasser d'un surplus d'énergie, elle pourrait la fournir à un autre utilisateur qui à son tour n'aurait pas à payer pour se chauffer ou se climatiser. »

Grâce à une fenestration abondante, les employés de MEC profitent de l'éclairage naturel, une demande formulée dès le départ par l'entreprise.

Des freins à l'innovation

En attendant ces réseaux centralisés, il reste encore beaucoup à faire. Les experts s'entendent : tous les projets de construction ne vont pas aussi loin qu'ils le pourraient en matière d'efficacité énergétique. « Il y a encore de la résistance, soutient Daniel Robert, vice-président Ventes et Ingénierie chez Kolostat, une firme de Laval spécialisée en installations mécaniques de bâtiments et HVAC. Les propriétaires veulent bien faire des économies d'énergie, mais ils ne sont pas prêts à investir autant qu'il le faudrait. Un retour sur investissement de deux ou trois ans, c'est standard. Quand on parle d'un ROI (retour sur investissement) de cinq ans, ils deviennent plus frileux. »

La règle du plus bas soumissionnaire et le bas coût de l'énergie au Québec constituent des freins importants à l'innovation. Il existe plusieurs programmes de subventions offrant différentes formes d'aide financière, mais ils gagneraient à être mieux connus. « Les promoteurs savent qu'ils existent, mais ils ne réalisent pas toujours à quel point ils peuvent les aider à financer leur projet », explique Simon Kattoura, directeur des services écoénergétiques chez Kolostat.

Kolostat

Daniel Robert, de Kolostat

Hydro-Québec, Gaz Métro, Gazifère et Transition Énergétique Québec sont les principaux organismes subventionneurs. Leurs programmes s'adressent aux différents secteurs (IC/I, résidentiel, municipal, etc.) et couvrent aussi bien l'achat d´équipements, l'implantation de mesures pour réduire les gaz à effet de serre que le développement de nouvelles technologies, par exemple.

Les facteurs de succès

Les projets qui se démarquent en matière d'efficience énergétique ont souvent en commun d'être portés par la vision du propriétaire. « Ça prend un porteur de ballon », affirme Roland Charneux.

Un exemple probant : en mai dernier, la firme a remporté le prix AQME pour le projet de construction du siège social de Mountain Equipment Co-op (MEC) à Vancouver. Un projet mené dans un processus de conception intégrée. Ainsi, architectes, ingénieurs, entrepreneurs spécialisés, architectes paysagistes étaient assis autour de la table pour déterminer les grandes lignes du projet en fonction de la vision du client.

Suite page 12

MUR HAUTE PERFORMANCE

METTANT EN VEDETTE L'INNOVATEUR SYSTÈME PARE-AIR CODEBORD®

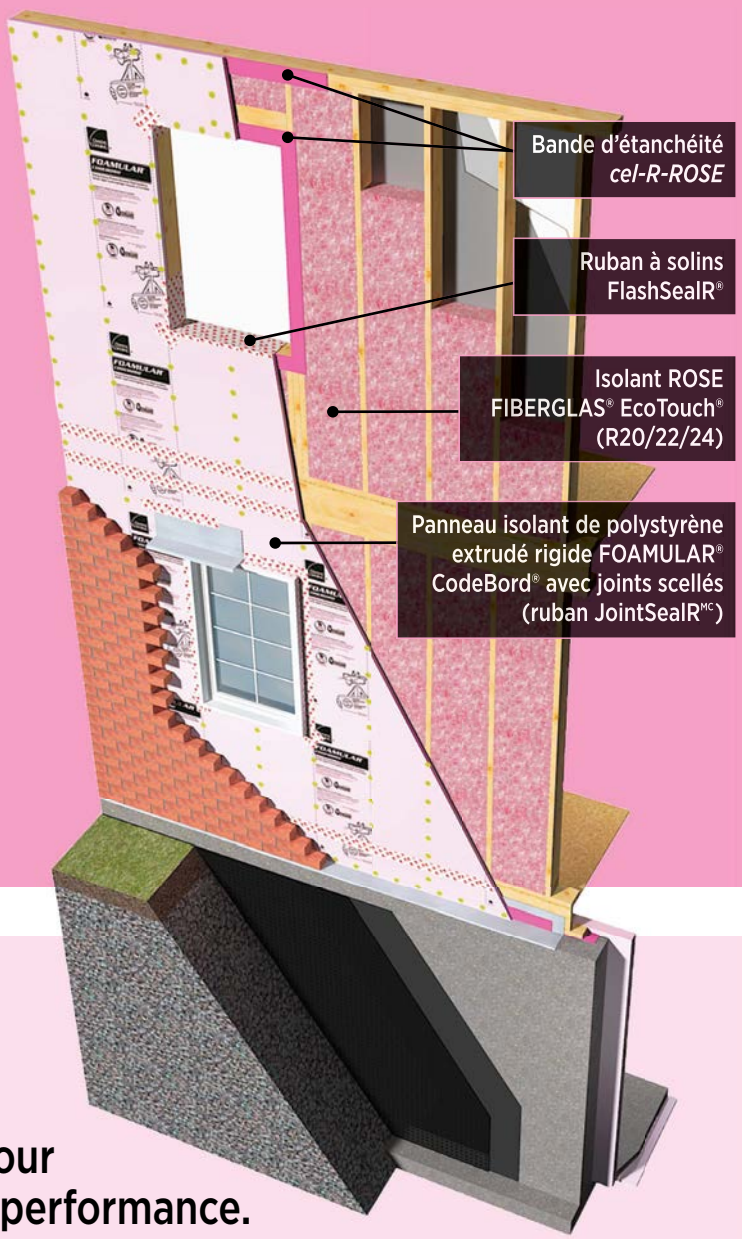

L'ULTIME SYSTÈME MURAL HAUTE PERFORMANCE

Un système complet de gestion de la chaleur, de l'air et de l'humidité pour les enveloppes de bâtiment à haute performance.

LA PANTHÈRE ROSE™ & © 1964-2016 Metro-Goldwyn-Mayer Studios Inc. Tous droits réservés. La couleur ROSE est une marque déposée de Owens Corning. © 2016 Owens Corning. Tous droits réservés. Le contenu de 73 % de matières recyclées est basé sur le contenu moyen en verre recyclé de tous les isolants en fibre de verre en matelas, en rouleau et en vrac sans liant de Owens Corning fabriqués au Canada. Minimum 20 % de matières recyclées. Certifié par SCS.

OWENS CORNING®

SYSTÈME PARE-AIR
CODEBORD®
HAUTE PERFORMANCE

1-800-438-7465 ou **visitez le site owenscorning.ca**

MEC logeait dans un édifice devenu vétuste qui offrait peu de confort aux travailleurs. Les propriétaires voulaient un nouveau siège social qui serait aligné sur leurs valeurs environnementales. « Dès le départ, ils ont manifesté le désir d'avoir un bâtiment où tous les occupants pourraient profiter au maximum de l'éclairage naturel, raconte M. Charneux. Cela nous obligeait à concevoir un édifice en longueur, ce qui augmentait la superficie de l'enveloppe du bâtiment. Pour éviter les pertes de chaleur, il a fallu prévoir des murs à haute performance énergétique et opter pour des fenêtres à verre triple. »

Les ingénieurs ont quand même évalué la possibilité d'avoir du vitrage double, une solution qui a finalement été écartée. « Avec un vitrage triple, on avait besoin de moins de pompes à chaleur pour la géothermie, explique M. Charneux. On réduisait aussi le nombre de panneaux radiants de climatisation. Ce qu'on sauvait en électromécanique, c'était la prime à payer pour avoir du verre triple. Le budget global restait le même. »

Un exercice qui n'est pas la norme dans les projets de construction, déplore M. Lemire. « C'est ce que permet de faire la conception intégrée, prendre les décisions de façon globale », dit-il.

Situé au centre-ville de Vancouver, le nouveau siège social de MEC accueille plus de 375 employés. Le bâtiment, composé d'une structure de bois et d'une fenestration abondante, compte une aile principale de quatre étages et une aile secondaire de trois étages. En plus des bureaux administratifs, il abrite un centre d'appel, une salle de couture et des laboratoires. Plusieurs mesures d'efficacité énergétique ont été mises en place : une ventilation hybride naturelle assistée par le vent, un système de récupération des eaux grises pour la chasse d'eau des toilettes, des récupérateurs sur le drainage des douches pour le préchauffage de l'eau domestique et huit thermopompes avec puits géothermiques pour le chauffage et le refroidissement, entre autres. Avec son nouveau siège social, MEC bénéficie d'une réduction de la consommation d'énergie de l'ordre de 43 %. Il vise une certification LEED de niveau platine.

Pageau Morel

Le nouveau siège social de MEC fait une large place au bois, un matériau durable et performant.

Quand moins veut dire plus

Il y a quelques années, CAE s'est rendu à l'évidence : il lui fallait remplacer ses appareils de chauffage, de climatisation et de ventilation (CVAC) rendus moins performants. Le projet était d'envergure puisqu'il y avait quelque 150 unités sur le toit de son usine dont la plupart étaient en fin de vie utile. « L'entreprise avait un gros déficit de maintenance dû à l'état de ses équipements », explique Olivier Matte, coordonnateur, Formation et sensibilisation chez Ecosystem.

C'est à cette firme de Montréal que le fabricant de simulateurs de vol a confié le projet d'amélioration de ses installations. Plutôt que de simplement remplacer ses appareils, CAE a donné le mandat d'optimiser les économies d'énergie du bâtiment. Les experts d'Ecosystem ont adopté une approche globale en proposant une réingénierie des infrastructures impliquant récupération de chaleur, implantation d'un réseau de glycol, modulation des systèmes en fonction des besoins et optimisation des contrôles centralisés. Le nombre d'unités CVAC a été réduit de 75 %, ce qui a diminué considérablement les frais d'entretien.

CAE

La solution d'Ecosystem exigeait un investissement supérieur qui a été compensé par l'octroi de subventions à hauteur de 3,1 M$ auxquelles CAE devenait admissible. « Les économies d'énergie ont été supérieures aux attentes du client, le projet sera donc rapidement rentable », précise M. Matte.

La facture d'énergie a réduit de plus de 30 %. À elle seule, la facture de chauffage a chuté de 75 %. Selon les estimations, à la fin du suivi, CAE bénéficiera d'économies annuelles de 909 500 $.

Ecosystem a remporté quelques distinctions pour ce projet, dont le prix Énergia 2017 dans la catégorie *Usine et siège social*, attribué par l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie.

Simon Roy

Olivier Matte

Viser le long terme

Selon M. Matte, ce projet illustre bien la tendance de la demande. Une plus grande efficacité énergétique du bâtiment ne passe pas forcément par l'achat de nouveaux équipements, les clients veulent trouver les solutions qui offrent les meilleurs avantages à long terme. « Ils ne veulent pas seulement améliorer la performance du bâtiment, mais aussi garantir un meilleur confort aux occupants et optimiser leurs processus. Ce n'est pas juste une question de retour sur investissement, il faut tenir compte de l'ensemble des bénéfices », explique-t-il.

Les grands donneurs d'ordre privilégient également les processus intégrés. « La synergie entre les différents experts fait souvent la différence dans la qualité des projets », affirme Simon Roy, chargé, Développement des affaires chez Ecosystem.

Suite page 14

TROUVEZ LA SOLUTION À TOUS VOS DÉFIS ET CASSE-TÊTES D'AFFAIRES.

RAM PROMASTER[MC] ET PROMASTER CITY[MC].

Cherchez le mot « modulable » dans le dictionnaire et vous y verrez la photo du Ram ProMaster 2017. Du fourgon utilitaire au fourgon vitré, en passant par le châssis-cabine et le fourgon tronqué, le Ram ProMaster offre jusqu'à 13 configurations différentes. C'est également le seul fourgon à offrir la traction avant, ce qui améliore la conduite, la tenue de route et élimine la bosse d'une transmission, maximisant ainsi l'espace de chargement. Il rehausse également les standards grâce au plancher de chargement le plus bas de la catégorie (533 mm ou 21 po). Peu importe sous quel angle vous le regardez, le Ram ProMaster aide votre entreprise à faire d'excellentes affaires.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE **9 VITESSES** EXCLUSIVE À LA CATÉGORIE

MEILLEURE **CHARGE UTILE** DE LA CATÉGORIE[1] JUSQU'À 862 KG (1 900 LB)

MEILLEURE CAPACITÉ DE **CHARGEMENT** DE LA CATÉGORIE[1] ALLANT JUSQU'À 3 729 L (131,7 PI³)

MEILLEURE CAPACITÉ DE **CHARGEMENT** DE SÉRIE DE LA CATÉGORIE* ALLANT JUSQU'À 13 110 L (463 PI³)

MEILLEUR RAYON DE **BRAQUAGE** DE LA CATÉGORIE AUSSI COURT QUE 11,1 M* (36,3 PI)

MEILLEURE HAUTEUR DE **PLAFOND INTÉRIEUR** DE SÉRIE DE LA CATÉGORIE* 1 651 MM (65 PO)

FCA FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES | SERVICE DES PARCS DU CANADA

RAM COMMERCIAL

[1] Selon les plus récentes données comparatives publiées pour les fourgons utilitaires commercialisés en tant que mini-fourgonnettes du segment des petites fourgonnettes (Chevrolet City Express, Ford Transit Connect et Nissan NV200) de *WardsAuto*.
* Selon le segment des grands fourgons de *WardsAuto*.

fleet.fcacanada.ca/fr 1 800 463-3600

Un centre de santé performant

La firme Kolostat a proposé différentes mesures pour le centre de santé Inuulitsivik situé à Dorval. Établi en bordure de l'autoroute 520, le centre accueille les Inuits soignés dans les établissements du Centre universitaire de santé McGill (CUSM). Les patients et leur famille peuvent y séjourner le temps de recevoir des traitements médicaux avant de retourner au Nunavik. « C'est l'équivalent du Manoir Ronald McDonald pour la population inuit », explique Stan Katz, directeur général, Tuyauterie et Plomberie, chez Kolostat.

L'édifice de 4 étages, qui a ouvert ses portes à la fin de 2016, compte 91 chambres avec 143 lits, en plus des bureaux, un salon et une cafétéria de 75 places. Il devrait accueillir environ 9 000 usagers par année.

Kolostat s'est retrouvée partie prenante du projet d'une façon particulière. Un jour, la firme a été approchée par le promoteur immobilier qui avait remporté l'appel d'offres du projet du centre de santé. Or, Kolostat avait participé à cet appel d'offres avec un autre promoteur, mais leur proposition avait été écartée. En étudiant les plans et devis de la firme gagnante, les experts de la firme de Laval ont réalisé qu'ils pouvaient apporter des améliorations. « Le promoteur s'est montré ouvert à ce qu'on lui fasse des propositions », raconte M. Katz.

Finalement, la conception de Kolostat rendait le projet éligible à différentes aides financières, dont les programmes *Nouvelle construction efficace* et *Produits efficaces* de Gaz Métro. La performance énergétique du bâtiment dépassait de 19 % celle du bâtiment référence d'ASRAE 90.1-2007, soit bien au-dessus de la mesure de 13 % imposée par Gaz Métro pour se qualifier au programme. Une autre subvention pourrait éventuellement s'ajouter grâce au programme *Rétention de client*. Au total, les appuis financiers de Gaz Métro totalisent 239 550 $.

Le centre de santé a aussi pu profiter d'autres programmes d'aide offerts par Hydro-Québec et Transition énergétique Québec (Éco Performance). Finalement, ce sont plus de 600 000 $ qui ont été obtenus en subventions, soit plus de 30 % du coût total du projet qui s'élevait à 1,9 million de dollars.

« Nous étions ainsi plus de 100 000 $ en dessous du prix du promoteur, précise Daniel Robert, vice-président ventes et ingénierie. Nous avons aussi fait économiser un autre 200 000 $ en installations électriques qui n'étaient plus nécessaires avec notre concept. Avec les économies prévues sur 5 ans, le promoteur a mis plus de 500 000 $ supplémentaires dans ses poches. Le projet a coûté plus cher à construire, mais a permis d'économiser sur d'autres plans ce qui le rendait plus profitable. »

Le système conçu par Kolostat est de type ventilo-convecteur 4 tuyaux qui permet d'assurer un confort thermique en toute saison. Les VC de chacune des chambres sont raccordées aux réseaux d'eau chaude et d'eau froide alimentés par des thermopompes de type eau-eau qui génèrent du chaud et du froid afin de satisfaire la demande. En hiver, le système tire avantage de l'énergie contenue dans l'air d'évacuation (toilettes, hotte du lave-vaisselle et des sécheuses industrielles) en la climatisant afin de subvenir le plus possible aux besoins de chauffage; lorsque les thermopompes ne suffisent plus, l'excédent d'énergie requis est généré par les chaudières à condensation. En contrepartie, l'air frais est refroidi en été via des systèmes décentralisés à expansion direct, tandis que le chauffage de l'air frais est assuré par la boucle de chauffage raccordée aux thermopompes eau-eau et la bouilloire à condensation.

Le centre centre de santé Inuulitsivik accueille des patients et leur famille le temps de recevoir des traitements médicaux avant de retourner au Nunavik.

CSSS Innulitsivik

Levert Paysage Botanix

Réduire ses coûts et son empreinte écologique

Levert Paysage Botanix

Pour mener à bien son projet de conversion au gaz naturel dans sa nouvelle serre, Levert Paysage Botanix a pu bénéficier d'une aide financière de Gaz Métro pour l'achat d'équipements.

Le centre de jardin Levert Paysage Botanix a fait plus que réduire sa facture d'énergie quand il a converti ses installations au gaz naturel. L'entreprise de Saint-Faustin, dans les Laurentides, a aussi gagné en efficacité opérationnelle en plus d'améliorer son bilan environnemental.

Depuis le printemps 2017, Levert Paysage Botanix a regroupé ses activités sur un seul site situé sur la route 117. L'entreprise a ainsi déménagé une serre près de son point de vente. Dans la foulée, les propriétaires, Constant Levert et sa sœur Évodie Levert, ont décidé d'agrandir leurs installations avec l'ajout d'une nouvelle serre. Au total, ils possèdent dorénavant quelque 10 000 pieds carrés de superficie de production où poussent les fleurs et les plantes vendues sur place.

L'opération leur permettait en même temps d'adopter un nouveau mode de chauffage pour leurs serres, des bâtiments très énergivores. Ils ont opté pour le gaz naturel en faisant installer deux aérothermes pour alimenter les bâtiments. Jusque-là, Levert Paysage chauffait à fort prix… au bois. « C'était notre seule option, à cause du coût trop élevé

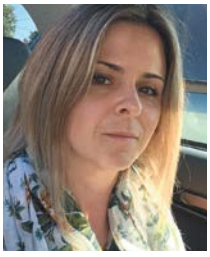

Constant Levert et Évodie Levert, coassociés de Levert Paysage Botanix.

du propane et du mazout », explique Évodie Levert. Une solution toutefois contraignante surtout en hiver alors qu'il fallait alimenter la fournaise même durant la nuit. Et c'est sans parler de l'impact environnemental du chauffage au bois.

Le virage porte déjà ses fruits. « Nous avons réduit nos coûts d'énergie de 30 %, estime Mme Levert. Le retour sur investissement devrait être rapide, soit environ 4 ans. »

Un service amélioré

Le déménagement a aussi contribué à augmenter l'achalandage en plus d'améliorer le service à la clientèle. « Avoir le site de production à proximité de notre point de vente simplifie nos opérations. Cela s'est traduit par des économies de coût de transport et de personnel, explique Mme Levert. Aussi, plus besoin de demander aux clients de revenir le lendemain quand un produit est manquant, ce qui était un irritant. Aujourd'hui, on les amène dans les serres pour faire leurs choix, ce qu'ils apprécient beaucoup. »

Situé au cœur de la région des Laurentides, Levert Paysage Botanix compte une large clientèle de villégiateurs. Œuvrant dans un marché compétitif, l'entreprise, qui embauche quelque 35 personnes durant la belle saison, se démarque par une production adaptée aux besoins de sa clientèle. Elle recherche des fleurs et des plantes qui demandent peu d'entretien, et qui ne plaisent pas trop aux chevreuils, nombreux dans la région.

Grâce aux récents investissements, Levert Paysage Botanix connaît une croissance de son chiffre d'affaires. Et les Levert ne manquent pas de projets pour poursuivre le développement de l'entreprise familiale. Il est notamment question d'agrandir le magasin et de diversifier la gamme de produits offerts. Dire que tout a commencé par un projet d'amélioration de l'efficacité énergétique… ⬢

LES MOMENTS FORTS DU CONGRÈS 2017

Le Congrès 2017 de l'Association de la construction du Québec a réuni près de 650 personnes à l'hôtel Westin Montréal les 29 et 30 septembre dernier. Voici quelques moments marquants de cet événement qui s'est déroulé dans un climat d'innovation et de collaboration.

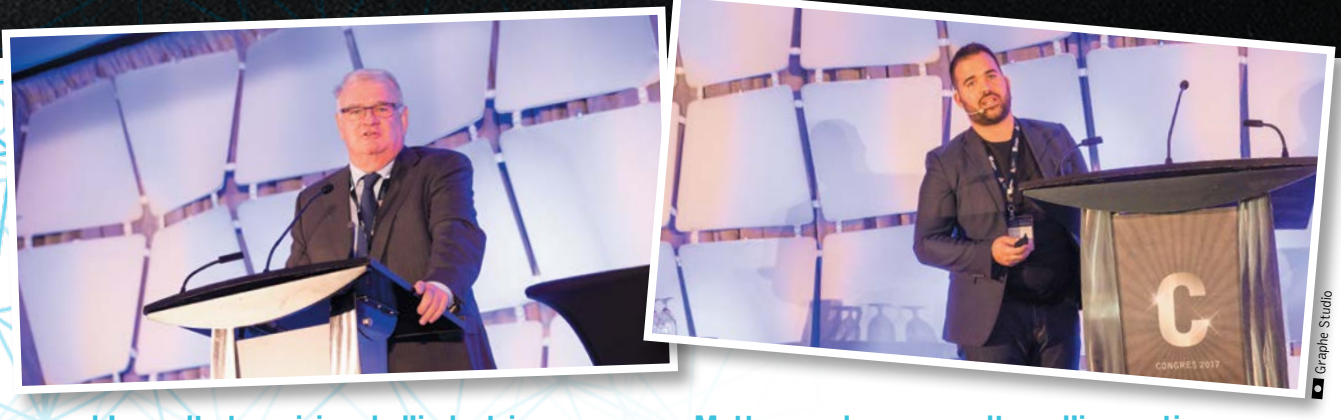

Graphe Studio

Normand Legault et sa vision de l'industrie de la construction

En ouverture du Congrès, les participants ont eu l'opportunité d'écouter Normand Legault qui a partagé sa vaste expérience du monde des affaires. Aujourd'hui président du conseil d'administration d'Aéroports de Montréal, il a aussi été très actif dans l'organisation du Grand Prix du Canada dont il a été le président et chef de la direction de 1996 à 2008. En 2012, il est devenu administrateur de la Commission de la construction du Québec, ce qui lui a permis d'avoir une vue de l'intérieur de l'industrie et de ses enjeux économiques. Il a aussi eu la « chance d'être là à une époque charnière » alors que débutaient les travaux de la commission Charbonneau.

Il a tenu à refléter aux participants le rôle central qu'ils jouent en tant que femmes et hommes d'affaires. « Vous investissez des sommes colossales et du temps dans votre industrie. Sans construction, il n'y a pas d'économie. » Pour cette raison, il souhaite que les entrepreneurs fassent davantage entendre leur voix dans certains débats publics, même s'il comprend les raisons qui les poussent à faire profil bas.

Selon lui, même si le secteur doit composer avec de nombreuses contraintes, il y a aussi des occasions d'affaires à ne pas laisser passer. « L'innovation n'est pas une option, c'est une exigence », a-t-il soutenu. Elle passe par une ouverture face aux nouvelles technologies pour accroître la productivité et par une plus grande collaboration que ce soit à l'interne ou entre entreprises. Il plaide en faveur d'une plus grande place faite aux femmes dans l'industrie. « Elles représentent un bassin d'emploi trop important pour qu'on s'en prive. Elles ont des compétences, de l'expertise et de l'expérience sur lesquelles il faut compter. »

Mettre en place une culture d'innovation : les conseils de Dominic Gagnon

Entrepreneur en série et cofondateur de Connect & Go, Dominic Gagnon est venu parler d'innovation à une assistance nombreuse et captivée par son propos. Il était accompagné d'autres entrepreneurs dont Philippe Richard Bertrand, associé chez Amplio Stratégies & Univers interactif, qui accompagne les entreprises dans le développement de leur force de vente.

Selon Dominic Gagnon, il y a deux façons d'innover : s'inspirer de ce qui se fait dans les autres industries et savoir se projeter dans l'avenir. « Il faut s'ouvrir sur ce qui se fait ailleurs », a-t-il dit. Qui aurait dit qu'un jour on pourrait acheter une voiture sur Internet ? C'est pourtant le modèle adopté par Tesla qui a vu là une façon unique de rejoindre les consommateurs. Le jour où les gens pourront acheter une maison en ligne n'est pas loin. « Ça va venir plus vite qu'on pense », a prédit Dominic Gagnon.

Pour prendre le virage numérique, il préconise la méthode des petits pas. « Pour implanter une nouvelle technologie, on commence par un projet de 10 000 $. Il y aura moins de résistance au changement et une plus grande chance de réussite. »

Il a aussi fait vivre une expérience collaborative aux participants de son atelier qui devaient, en petits groupes, identifier un problème et y trouver des solutions innovantes. Les idées n'ont pas manqué, même que plusieurs trouvent déjà une application dans le marché. Encore faut-il les connaître.

8 570 $

Un montant de 8 570 $ a été amassé au profit de la Fondation MIRA. Chaque donateur était invité à tourner la roue MIRA qui déterminait le montant qui serait ajouté par l'ACQ. La présence de quelques chiens guide n'est pas passée inaperçue !

LE CONGRÈS EN PHOTOS

1

4

2

3

5

Graphe Studio

1. Rudy Magnan, comédien et improvisateur, a animé l'événement avec talent et humour.
2. Lors de la Soirée de la présidente, un hommage a été rendu à Manon Bertrand pour souligner son engagement à la tête de l'association. Elle a cédé sa place à Francis Roy, le nouveau président de l'ACQ.
3. L'entrepreneur Luc Poirier est venu parler de ses projets, la construction d'un tunnel entre Montréal et la Rive-Sud. Il a aussi raconté comment il est devenu millionnaire : en ne faisant rien comme les autres !
4. Un moment fort lors de la Soirée de la présidente : un spectacle enlevant avec Abeille Gélinas et Mélissa Lavergne, sur le Cavalier Maxim des Croisières AML.
5. Le clou de l'événement : le Banquet Reconnaissance qui a célébré les 24 lauréats des secteurs IC/I et résidentiel.

14 ATELIERS DE FORMATION TRÈS COURUS

Un programme d'ateliers qui a su plaire aux participants. Plusieurs thématiques ont été abordées dont voici un aperçu. Très populaire, le panel d'entrepreneurs généraux et spécialisés sur le déploiement du BIM a réuni Guy Paquin, de la Société québécoise des infrastructures, Alain Gauvin et Christian Fournier, de Ventilation CF. Il a aussi été question de Lean Construction, de bâtiments à carbone zéro et de la construction en bois alors que Marc-André Roy, de Sotramont est venu parler plus en détail d'Arbora, le plus vaste projet d'habitation en structure de bois massif au monde. Pour leur part, Patrice Lévesque, de NovaMech et Mathieu Rondeau, de Gaz Métro ont dressé un panorama des solutions innovantes et des tendances en ventilation dans les bâtiments multirésidentiels.

DES CHIFFRES, ENCORE DES CHIFFRES !

Près de 650 participants
Près de 200 entreprises présentes
12 partenaires du Congrès
24 trophées remis lors du Banquet Reconnaissance
18 exposants au Salon des affaires
7 partenaires du Banquet Reconnaissance

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Le Congrès de l'ACQ fait relâche en 2018 pour revenir en force les 15 et 16 mars 2019 au Fairmont Le Manoir Richelieu à Charlevoix.

Ça bouge sur les chantiers

SYLVIE LEMIEUX

Malgré le ralentissement qui se maintient dans l'industrie de la construction, il y a de l'activité sur les chantiers dans tout le Québec. Les secteurs porteurs ? Celui de la santé, avec des mégaprojets d'hôpitaux de même que plusieurs projets de construction de centres pour personnes âgées, une tendance qui témoigne de la réalité démographique de la province. Dans le secteur immobilier, les promoteurs favorisent de plus en plus la mixité des usages en lançant des projets qui marient le résidentiel avec le commercial et les espaces à bureau. Tous ces chantiers dynamisent l'économie des régions. Tour d'horizon.

Suite page 20

AVEZ-VOUS LES VÔTRES ?

Nous vous offrons les meilleurs pneus du marché !

Procurez-vous des pneus neufs Goodyear fiables et sécuritaires pour votre voiture, camionnette ou VUS. Utilisez le formulaire de recherche sur notre site web pour trouver vos nouveaux pneus d'hiver et commandez-les en quelques clics !

Commandez-les en ligne dès maintenant !

www.achatplus.com

onglet « Solutions » / « Pneus »

30 ANS achat+

Courtier en produits et services

Avec vous depuis 1987 !

2575, rue de l'Industrie, Bureau 200,
Trois-Rivières (Qc) G8Z 4T1

achatplus.com + 1 800 567-7632

Votre partenaire de première ligne

Montréal

Humaniti, un projet pas comme les autres

Le promoteur Cogir Immobilier et le Fonds immobilier de solidarité FTQ ont lancé durant l'été la construction d'un ambitieux complexe de 39 étages à l'angle de la rue De Bleury et de l'avenue Viger : le projet HUMANITI. Celui-ci se démarque par la mixité de ses usages puisqu'il comprendra un hôtel de près de 200 chambres, plus de 300 logements locatifs et près de 150 copropriétés en plus d'espaces de bureaux et commerciaux. Le concept architectural porte la signature de la firme Lemay. HUMANITI est le premier bâtiment au Québec à viser l'obtention de la certification WELL, le premier standard de construction qui repose exclusivement sur la santé et le bien-être des occupants. La construction du nouveau complexe pose de grands défis de réalisation en raison de sa localisation, en plein cœur du Quartier des affaires très animé, dans un quadrilatère entouré d'autres hauts édifices. À suivre.

Coût du projet :	200 M$
Date de livraison prévue :	2020
Entrepreneur général :	EBC

Cogir

Devimco

Montérégie

Solar Uniquartier, le « nouveau centre-ville de la Rive-Sud »

Devimco a entrepris un ambitieux projet immobilier estimé à 1,3 milliard de dollars à Brossard pour créer ce qu'il a appelé le « nouveau centre-ville de la Rive-Sud ». Voisin du Quartie DIX30, une autre réalisation de Devimco, le Solar Uniquartier s'articulera autour de la gare du futur train électrique métropolitain (REM), prévu en 2020. Il comprendra quelque 2 600 habitations, plus de 1 million de pieds carrés d'espaces commerciaux et de bureaux, deux hôtels, un centre des congrès ainsi qu'un grand complexe sportif. Sans oublier un parc verdoyant de plus de 130 000 pieds carrés.

La phase 1 du projet, d'une superficie de 650 000 pieds carrés, a été mise en branle l'été dernier. Depuis, le promoteur multiplie les annonces d'entente avec de futurs occupants. L'hôtel de 184 chambres sera sous la bannière Courtyard de Marriott. Une division de iA Groupe financier occupera un étage de la tour Place de la Gare dès la fin de l'été 2018.

Coût du projet :	1,3 G$
Date de livraison prévue :	2020
Entrepreneur général :	Edyfic Construction

Estrie

Le Carrefour de l'Estrie se refait une beauté

Ivanhoe Cambridge investit 44 M$ pour la modernisation du Carrefour de l'Estrie afin de réaménager les espaces laissés vacants à la suite de la fermeture de Target. Le centre commercial, qui est fréquenté par 6,6 millions de visiteurs chaque année, compte quelque 170 magasins. De nouvelles bannières de détaillants et de restaurants s'ajouteront bientôt. Le projet prévoit aussi la construction d'une nouvelle entrée, avec marquise architecturale et paroi vitrée sur deux niveaux. Avec une superficie totale de 1,2 million de pieds carrés, le Carrefour de l'Estrie est le plus grand centre commercial des Cantons-de-l'Est. C'est la firme d'architectes Aedifica qui a réalisé la conception du projet.

Coût du projet :	44 M$
Date de livraison prévue :	2018
Entrepreneur général :	Longer

Suite page 22

Géni-Métal
Laboratoire de métaux

- Approbation d'équipements de levage et d'échafaudages
- Inspection d'équipements de levage
- Procédures de soudage
- Inspection NDT de soudures, structures métalliques et peinture
- Génie civil et structure

Ingénieur QC et ON
Certifié CGSB, AWS, ASNT

139, rue d'Amsterdam
St-Augustin (Québec) G3A 2V5
Téléphone : (418) 878-3218
Télécopieur : (418) 878-3257
www.geni-metal.ca

CWB CERTIFIÉE CSA W178.1

Capitale-Nationale

Le nouvel hôpital de Baie-Saint-Paul bientôt une réalité

Les travaux avancent à bon rythme pour la construction du nouvel hôpital de Baie-Saint-Paul. Le bâtiment de 4 étages aura une superficie de 34 676 m². Il comportera une urgence, un bloc opératoire comptant 2 salles d'opération, des cliniques externes et différentes unités de soins. Le nouveau site accueillera également un centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).

Rappelons que la construction du nouvel hôpital vise à remplacer le bâtiment actuel qui ne répond pas aux normes sismiques, présentant des risques en cas de tremblements de terre de magnitude supérieure à 6,5. Une fois les déménagements et la transition complétés, l'hôpital actuel sera démoli pour laisser place à des espaces de stationnement.

Coût du projet :	245 M$
Date de livraison prévue :	été 2019
Entrepreneur général :	Pomerleau

CIUSSSCN

Laurentides

Deux nouveaux CHSLD à Saint-Jérôme

La capitale des Laurentides comptera bientôt deux nouveaux CHSLD pour desservir sa population vieillissante. Un premier projet annoncé en 2015 prévoit la construction d'un nouveau centre d'hébergement qui aura une capacité de 212 lits. Le CHSLD Saint-Jérôme permettra de regrouper les installations dans un seul lieu alors que les résidents se partagent actuellement entre les centres d'hébergement Youville et L'Auberge, deux bâtiments qui auraient exigé une mise à niveau trop coûteuse. La nouvelle construction, avec ses chambres individuelles, constituera un cadre plus fonctionnel et mieux adapté aux besoins des aînés de la région. Ce CHSLD, dont l'ouverture est prévue à l'hiver 2018, est érigé à proximité de l'hôpital de Saint-Jérôme, sur le boulevard Jean-Baptiste-Rolland. Juste en face, le Groupe Santé Arbec, dans le cadre d'un partenariat public-privé, est en voie de construire un autre établissement qui comptera 96 lits (photo du bas). Le concept du projet, dont le nom sera dévoilé sous peu, prévoit la création de micromilieux de vie de façon à créer un environnement plus intime pour les résidents et faciliter la gestion des soins par le personnel.

CISSSL

Groupe Santé Arbec

Coût du projet :	29,5 M$ (pour le projet de 212 lits) 20 M$ (pour le projet de 96 lits)
Date de livraison prévue :	hiver 2018 (pour les deux projets)
Entrepreneurs généraux :	Cogéla (212 lits) et Medifice (96 lits)

Suite page 24

United® Rentals

Vous construisez l'avenir, nous sommes là pour vous aider !

Des solutions adaptées à vos besoins.

LOCATION, VENTE, SERVICE, FORMATION

Service 24 heures 7/7 **1-800-URRENTS** (877-3687)

United Academy®
powered by United Rentals

CENTRE DE FORMATION SUR PLACE POUR NACELLES, CISEAUX, CHARIOTS ÉLÉVATEURS ET CHARIOTS TÉLESCOPIQUES

CONSULTEZ NOTRE CATALOGUE DE COURS À **UNITEDACADEMY.UR.COM**

MAINTENANT OUVERT POUR VOUS !

NOUVELLE SUCCURSALE UNITED RENTALS À ANJOU !

5 DIVISIONS SPÉCIALISÉES À VOTRE SERVICE.

Mauricie

CHAUR

Le centre hospitalier affilié universitaire régional (CHAUR) de Trois-Rivières s'agrandit

Le projet de construction prévoit l'ajout d'une nouvelle aile de 5 étages au Pavillon Sainte-Marie, ce qui permettra d'augmenter la capacité d'accueil de 50 lits. Les travaux vont bon train. L'enveloppe extérieure étant finalisée, l'entrepreneur procède actuellement à la finition intérieure. Une deuxième phase du projet, qui sera mise en branle au début de 2018, consiste au réaménagement d'une partie des locaux du pavillon afin de moderniser certaines unités de soin. Les cliniques de neurologie, de pneumologie et du diabète seront relocalisées dans ce nouvel espace.

Coût du projet :	49,5 M$
Date de livraison prévue :	printemps 2019
Entrepreneur général :	Pomerleau

CECI

Un espace de congrès renouvelé à Trois-Rivières

Le centre des congrès de Trois-Rivières s'agrandit. Construit en plein cœur du centre-ville de Trois-Rivières, le Centre d'événements et de congrès interactifs (CECI) devrait accueillir ses premiers congressistes à l'automne 2018. Le futur complexe sera doté d'une salle pouvant accueillir 1 600 convives, d'un grand hall et d'une salle de bal de 7 000 pieds carrés. Il deviendra ainsi le plus grand centre de congrès entre Montréal et Québec. Le groupe G3R, promoteur du projet, procède également à la construction d'un deuxième hôtel de 80 chambres, qui viendra doubler l'offre hôtelière sur le site.

Coût du projet :	48 M$
Date de livraison prévue :	automne 2018
Entrepreneur général :	Therrien Entrepreneur général

Bas-Saint-Laurent

SIQ

Rénovation et agrandissement du Palais de justice de Rimouski

Les travaux de rénovation et d'agrandissement du Palais de justice de Rimouski, un investissement de 66 M$, ont débuté au printemps dernier. La première phase du projet, qui était attendu depuis des années, consiste en la démolition en bonne partie du bâtiment actuel qui sera remplacé par un édifice qui répondra mieux aux besoins actuels. De nouvelles salles d'audience plus grandes seront aménagées. Il y aura aussi l'ajout de salles pour la consultation entre avocats et clients ainsi que pour accueillir les victimes d'actes criminels. Cela permettra de créer des aires plus sécuritaires de circulation qui faisaient cruellement défaut. Durant les travaux de construction, le Palais de justice a été déplacé à édifice Louis-Joseph-Moreault.

Coût du projet :	66 M$
Date de livraison prévue :	printemps 2019
Entrepreneur général :	Pomerleau

MRC de Minganie

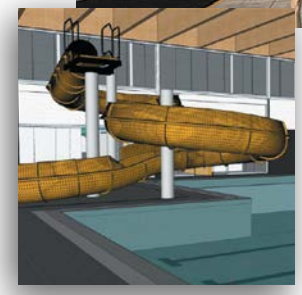

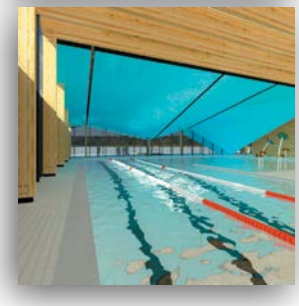

Côte-Nord

Havre-Saint-Pierre se dote d'un complexe aquatique

La population de la Minganie pourra bientôt profiter d'un centre aquatique tout neuf. Le complexe comprendra un bassin de compétition de 4 couloirs de 25 mètres de longueur qui respecteront les normes de la Fédération internationale de natation. Il sera annexé à un bassin récréatif comprenant une pataugeoire. Le projet prévoit aussi des jeux aquatiques fixes, une glissade, des saunas, un vestiaire, des salles fonctionnelles et techniques ainsi qu'un observatoire à l'étage.

Coût du projet :	12,6 M$
Date de livraison prévue :	automne 2017
Entrepreneur général :	Cégerco

Outaouais

Le Zibi, un projet mixte entre deux rives

ZIBI

Ce projet d'envergure mené par les promoteurs Windmill Developments et Dream Unlimited Corp. vise à transformer 37,5 acres de terres contaminées en une communauté où se mêleront des complexes d'habitation proposant des condominiums et des maisons de ville de même que des unités locatives, des espaces à bureaux, des commerces de détail, des places publiques, des espaces verts, etc. Un projet à cheval entre le Québec et l'Ontario puisque certains quartiers seront construits de part et d'autre de la rivière des Outaouais. Ce nouveau développement bénéficie ainsi d'une localisation unique à proximité des centres-villes de Gatineau et d'Ottawa et de la Colline du Parlement.

Le projet de construction se déroule en plusieurs phases et prévoit la réhabilitation d'anciens édifices industriels et la construction de nouveaux bâtiments. Au Québec, les travaux de décontamination du site se poursuivent alors que du côté ontarien, des complexes résidentiels sont en voie d'érection.

Zibi mise sur la construction durable et la carboneutralité. Des mesures sont aussi mises en place pour favoriser les déplacements à pied et à vélo. Des bornes de recharge pour les véhicules électriques viendront aussi faciliter la vie de ceux qui roulent vert. Le projet a obtenu la certification *One Planet Living*, laquelle utilise l'empreinte écologique comme un outil de mesure de la durabilité. Il est le premier quartier à le décrocher au Canada.

Coût du projet :	1,2 G$
Date de livraison prévue :	en phases successives jusqu'en 2030
Entrepreneur général :	Decontie Construction (excavation et décontamination)

Geneviève Noël, calorifugeuse chez Isolation Val-Mers, a trouvé un moyen efficace de transporter les objets lourds.

Isolation Val-Mers

Forcer le changement

ANNE GAIGNAIRE

Pour aider les femmes à faire leur place sur les chantiers de construction, les employeurs doivent adopter des pratiques pour favoriser leur intégration. Certains ont pris un pas d'avance. Un progrès inspirant même s'il reste du chemin à faire pour accroître le recrutement des femmes.

Haut dans les airs, agile, les deux pieds solidement appuyés sur un échafaudage à plusieurs mètres du sol, harnachée, Sonia Lapointe, 51 ans, se déplace d'un pas sûr, mais toujours prudent. Depuis 6 ans, la quinquagénaire travaille comme manœuvre spécialisée en échafaudage au Groupe IEQ, au Saguenay.

L'ancienne serveuse s'est reconvertie dans la construction. Seule femme de son équipe, elle est à l'aise dans ce nouveau métier. Si ses collègues l'ont regardée d'un air dubitatif au départ, ils ont vite compris qu'ils pourraient compter sur elle autant que sur leurs autres coéquipiers. « Tout le monde dit que je vaux un gars, lance Sonia. Je n'ai pas la force d'un homme, mais j'ai de bonnes méthodes qui permettent de compenser. »

Groupe IEQ

Sonia Lapointe, manœuvre spécialisée en échafaudage au Groupe IEQ, est la seule femme de son équipe.

En arrivant dans son poste, elle a dû faire sa place. « Ils avaient peur que je sois moins compétente qu'un homme. Ils ont été gentils, ils n'ont pas essayé de me mettre à bout, mais ils m'attendaient au tournant. Comme j'étais bonne dans mon job et que j'avais l'habitude des relations avec les hommes grâce à mon travail de serveuse, l'intégration s'est bien passée », raconte Sonia Lapointe. Bien sûr, il y a des blagues. « Il ne faut pas être susceptible. Je n'ai jamais chialé, jamais pleuré, mais la présence d'une femme dans l'équipe, ça les adoucit », remarque-t-elle.

Des méthodes différentes et efficaces

L'ambiance sur les chantiers est en train de changer, et c'est pour le mieux. Les coups de gueule et l'intimidation sont de moins en moins tolérés. Les femmes en bénéficient. Les entrepreneurs sont vigilants et le harcèlement psychologique et sexuel est sous surveillance. L'environnement a aussi évolué. « Les posters de femmes nues dans des roulottes sales, c'est terminé », affirme Raymond Brunet, président de Ed Brunet, entrepreneur général.

Les femmes trouvent donc plus facilement leur place dans le milieu. Les entrepreneurs s'ouvrent également et en embauchent plus souvent, ce qui va contribuer à accentuer le changement. Isolation Val-Mers compte 4 femmes sur 22 employés. Toutes sont

Ed Brunet

Raymond Brunet, président de Ed Brunet, voit plusieurs avantages au milieu de travail mixte : « Les femmes ont des qualités complémentaires à celles des hommes. »

calorifugeuses et travaillent sur les chantiers, deux sont contremaîtres. « Dans notre milieu, les gens pensent que les femmes travaillent moins et moins vite parce qu'on a des gallons d'enduit et de colle lourds à porter sur plusieurs étages. Mais les femmes trouvent des méthodes. Une de mes employées se sert d'une sorte de palette à roulettes sur laquelle elle peut poser tout ce qui est lourd. Elles trouvent toujours des moyens de s'aider pour faire le travail efficacement », constate Rémi Demers.

Organisées, structurées, minutieuses, loyales, prudentes, disciplinées… Les entrepreneurs qui travaillent avec des femmes leur reconnaissent beaucoup de qualités. Jean-Guy Miousse, directeur de la formation au Groupe IEQ, est favorable à l'emploi des femmes dans la construction. « Elles sont dynamiques,

Suite page 28

CETTE PELLE MÉCANIQUE N'A PAS DE SEXE

FEMME OU HOMME, C'EST LA COMPÉTENCE QUI COMPTE.

Déconstruisez les mythes sur mixite.ccq.org

LA MIXITÉ EN CHANTIER

L'industrie change, sa main-d'œuvre aussi. Il y a 10 fois plus de femmes sur les chantiers du Québec qu'il y a 20 ans, mais elles ne représentent encore qu'un peu plus de 1,5 % de la main-d'œuvre. Objectif d'ici 2018 : 3 % de femmes sur les chantiers.

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

travaillantes et elles respectent bien les consignes de sécurité. Elles poussent même les hommes à faire plus attention. Dans notre métier, où les travailleurs sont en hauteur, c'est un facteur très important », explique-t-il.

Les avantages de la mixité des équipes

Les entrepreneurs voient en fait beaucoup d'avantages à avoir des milieux de travail mixtes. « Les femmes ont des qualités complémentaires à celles des hommes », reconnaît Raymond Brunet. Il apprécie leur « prudence, leur loyauté et leur capacité à demander de l'aide, à consulter », poursuit-il.

Pourtant, il n'est pas encore toujours facile pour les filles de trouver un emploi dans la construction. Même s'il s'améliore, leur taux d'inactivité un an après être entrées dans l'industrie est supérieur à celui des hommes (30 % contre 26 %). (Pour des données plus complètes, voir la chronique p. 30).

Certes, les préjugés concernant leur capacité à faire le même travail que les hommes dans ce domaine persistent. Mais d'autres défis découragent parfois les entrepreneurs à les embaucher. « Les heures de travail sont encore un gros obstacle, croit Raymond Brunet. Ce sont encore souvent les mères qui amènent les enfants à l'école dans les familles aujourd'hui, alors c'est difficile pour elles d'être sur les chantiers à 7 h. Or, c'est compliqué de changer ces horaires. »

Par contre, si les femmes demandent plus souvent des ajustements aux employeurs pour réussir à concilier leur travail et leur famille, les hommes ne sont plus en reste. De plus en plus d'hommes partent en congé de paternité ou, à la suite d'un divorce, doivent composer avec les contraintes de la garde partagée, constate Rémi Demers.

Besoin d'un coup de pouce

Si les femmes sont de plus en plus bienvenues dans les métiers de la construction, un coup de pouce est encore nécessaire. C'est ce qu'a voulu faire Option Femmes Emploi, à Gatineau. Pendant 4 ans, l'organisme a mené une étude sur les besoins des femmes dans la construction, en a tiré des constats et élaboré des actions à mener.

Ainsi, avant même leur entrée sur les chantiers, les femmes font face à des obstacles. « Si on fait de la promotion pour attirer les filles dans les métiers de la construction et qu'elles sont mal accueillies quand elles entreprennent un DEP, ça ne sert à rien », dit Marianne Lapointe, coordonnatrice de projet à Option Femmes Emploi.

Il faut donc favoriser l'intégration des filles à toutes les étapes de leur parcours vers l'emploi. « Il faudrait peut-être aussi revoir les normes et réglementations, ajoute Marianne Lapointe, car actuellement, un travailleur ne peut avoir sa carte d'apprenti que si un employeur lui assure 150 heures. Mais les femmes ont plus de mal à trouver des entrepreneurs prêts à leur offrir cette garantie. »

Parmi les actions mises en place, il y a eu des bourses d'études et des ateliers dans le milieu scolaire pour soutenir celles qui ont choisi d'entreprendre un DEP vers un métier non traditionnel. Une initiative qui a eu un impact positif sur les inscriptions, se réjouit Marianne Lapointe.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ACQ a publié un *Guide informatif pour favoriser l'intégration des femmes sur les chantiers* destiné aux employeurs. Il s'agit d'un outil simple et convivial qui regroupe les informations pertinentes à propos des différents programmes, ressources, mesures réglementaires et avantages concernant l'embauche et l'intégration des femmes.
acq.org/integrationfemmes

EMBAUCHER UN STAGIAIRE ÉTS : UNE IDÉE DE GÉNIE !

Nos stagiaires en génie de la construction sont disponibles pour vous aider à réaliser vos projets dès maintenant pour des stages d'une durée de 4 à 8 mois.

Faites comme les 440 entreprises satisfaites qui ont embauché 1050 stagiaires en génie de la construction au cours de la dernière année.

Contactez-nous dès maintenant afin de planifier l'embauche de votre stagiaire.

VOUS RECHERCHEZ :

UN STAGIAIRE EN GÉNIE :
Service de l'enseignement coopératif
stages@etsmtl.ca
http://stages.etsmtl.ca/pr

UN DIPLÔMÉ EN GÉNIE :
placement@etsmtl.ca
http://www.etsmtl.ca/placement

ÉTS Le génie pour l'industrie
ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE
Université du Québec

RELATIONS DU TRAVAIL ET PERFECTIONNEMENT

Échec de la médiation, début de l'arbitrage : une entente négociée est malgré tout encore possible

Dominic Proulx
Directeur, Relations du travail de l'ACQ

C'est avec une vive déception que l'Association de la construction du Québec (ACQ) a constaté, le 30 octobre dernier, l'échec du processus de médiation que le gouvernement du Québec a établi avec le projet de loi no 142. Par le fait même, l'impossibilité de conclure une entente de principe négociée dans les secteurs institutionnel-commercial et industriel (IC/I) est synonyme d'arbitrage de différends.

Annoncée plusieurs mois avant même le début de la négociation, la stratégie syndicale de refuser systématiquement de discuter des demandes patronales est la cause principale de cet échec. Mais il y a plus, sa détermination à miner la négociation étant également justifiée par sa volonté à forcer des changements législatifs relativement aux dispositions anti-briseurs de grève, ainsi qu'à la rétroactivité.

Dans le respect du mandat de négociation que les entrepreneurs lui ont confié et réitéré à plusieurs reprises, l'ACQ a privilégié dès le début une approche gagnant-gagnant basée sur les intérêts communs des parties concernées afin de pouvoir aménager des conventions collectives de travail sans sabrer les conditions des travailleurs. Cette approche mise de l'avant dès le début de la négociation s'est concrétisée en compensant monétairement chaque demande de gain de flexibilité ou d'efficacité réclamée aux travailleurs afin que ces derniers n'y perdent pas au change. De plus, lors du dépôt de sa dernière offre, l'ACQ s'est assurée que ses demandes n'allaient pas à l'encontre de la conciliation travail-famille, si chère aux travailleurs.

La réalité du marché

Les demandes de flexibilité ou d'efficacité des employeurs sont parfaitement justifiées quand on connaît la réalité de marché particulière à laquelle fait face l'industrie, les secteurs IC/I étant très sensibles à la concurrence et aux coûts puisqu'ils sont les seuls à l'intérieur desquels beaucoup de projets peuvent être tout aussi bien réalisés en dehors du Québec. Les employeurs sont mécontents que ces enjeux, qui constituent une source de conflit perpétuel, perdurent d'une négociation à l'autre. Ils ont d'ailleurs fait du règlement de cette problématique une priorité qu'ils ont réitérée à quatre reprises aux négociateurs patronaux, lors des validations de leur mandat.

Pour l'ACQ, la non-mobilité de la main-d'œuvre, de même que la flexibilité des horaires, le niveau actuel de la rémunération des heures supplémentaires, ainsi que le paiement d'un taux horaire plus élevé dans l'industrie lourde, s'avèrent des entraves réelles et coûteuses qui doivent être abordées de façon ouverte, sereine et constructive.

Malheureusement, l'Alliance syndicale a catégoriquement refusé non seulement de les aborder à la table de négociation, mais même de les considérer. Comme la fin de la médiation ne signifie pas pour autant celle de la négociation, l'ACQ croit néanmoins qu'il est toujours possible d'en arriver à une convention collective moderne et à une paix durable dans l'industrie de la construction, et ce, dans le cadre d'une entente négociée et non pas imposée au terme d'un arbitrage.

Un processus d'arbitrage s'amorcera sous peu et portera sur des matières déterminées par la ministre du Travail du Québec.

Entrepreneurs, faites entendre votre voix

À ce stade-ci, il est primordial que l'ACQ démontre clairement et fermement au gouvernement :

- La légitimité incontestable de son mandat de négocier
- La pertinence et l'importance des demandes patronales
- L'appui massif et la détermination de ses membres, et ce, dans toutes les régions du Québec.

Les employeurs des secteurs IC/I doivent se faire entendre - et comprendre - par leurs élus provinciaux. Comment ? En communiquant avec eux afin que le gouvernement saisisse la pertinence et l'importance des demandes de l'ACQ. À ce sujet, tous les employeurs IC/I ont reçu un courriel les invitant à se manifester et leur donnant une façon de le faire. Nous vous invitons à y répondre en grand nombre. Si vous n'avez pas reçu ce courriel, veuillez contacter le conseiller en relations du travail de votre région. Il est important que vous demeuriez mobilisé face à vos enjeux de négociation.

Réagissez à l'article
acqconstruire.com

RELATIONS DU TRAVAIL ET PERFECTIONNEMENT

Femmes dans l'industrie de la construction : des progrès à souligner

Samuel Harvey
Chef de service, Formation, gestion des compétences et promotion de la formation de l'ACQ

L'intégration des femmes dans l'industrie de la construction demeure un enjeu important pour l'ACQ en 2017. Nous sommes heureux de constater que les mesures mises en place pour favoriser leur présence ont porté leurs fruits au cours de la dernière année. En effet, bien que le nombre de femmes sur les chantiers demeure inférieur à la cible de 3 % de représentativité, elles se font plus nombreuses par rapport à l'année précédente.

Près de 478 femmes ont obtenu leur certificat de compétences en 2016 comparativement à 356 en 2015, ce qui représente une augmentation de plus de 33 %. Par ailleurs, bien qu'il s'agisse de données provisoires, près de 700 femmes ont intégré l'industrie entre janvier et septembre 2017. Avec ces perspectives, la CCQ évalue que les femmes compteront pour 2 % des effectifs de l'industrie d'ici la fin de l'année.

Les nouvelles mesures réglementaires, appuyées par les représentants de l'ACQ au Comité sur la formation professionnelle dans l'industrie de la construction (CFPIC) et au conseil d'administration de la CCQ visant à faciliter l'accès des femmes à l'industrie, ont contribué à cette hausse marquée.

Il est intéressant de constater que les femmes représentaient 4,7 % des personnes diplômées d'un centre de formation professionnelle en 2016, permettant aux employeurs d'avoir accès plus facilement à un bassin de main-d'œuvre féminine compétente. En plus d'avoir un effet positif dans l'atteinte de la cible de 3 %, l'accroissement du taux de diplomation des femmes pourrait permettre de dépasser cette cible si ce taux se maintient au cours des prochaines années.

Un écart qui diminue

On constate cependant que la moyenne des heures travaillées annuellement par les femmes demeure inférieure à celle des hommes. Toutefois, l'écart entre les deux diminue d'année en année, pour atteindre 699 heures pour les femmes comparativement à 949 heures pour les hommes. Le taux d'inactivité[1] des femmes après un an est également supérieur à celui des hommes, mais dans une proportion moindre. En effet, ce taux est maintenant de 30 % (- 4 % depuis 2015) alors qu'il est de 26 % (+ 1 % depuis 2015) pour les hommes.

L'ACQ est toujours aussi déterminée à sensibiliser et à outiller les employeurs afin qu'ils puissent accueillir les femmes avec succès dans leur entreprise. Cette année, la diffusion du nouveau *Guide informatif pour favoriser l'intégration des femmes sur les chantiers*, développé par le Comité pour l'accès et le maintien des femmes dans l'industrie de la construction de l'ACQ, a obtenu beaucoup de succès auprès des différents intervenants. Nous avons rejoint plus de 40 000 personnes par le biais de Facebook et de LinkedIn. Quant à la version imprimée du guide, elle a été distribuée à l'échelle du Québec.

La deuxième édition du colloque *Construire se conjugue au féminin* a également permis de sensibiliser les employeurs à l'importance d'avoir des politiques claires afin de limiter le harcèlement psychologique et sexuel sur les chantiers pour l'ensemble des travailleurs. Ils ont aussi reçu de l'information sur le fonctionnement du programme de formation des femmes en entreprise destiné à favoriser l'apprentissage et l'intégration des travailleuses par l'entremise d'un mentorat. Les employeurs qui participent à ce programme peuvent obtenir un incitatif financier pouvant aller jusqu'à 10 000 $.

L'ACQ a aussi remis, au récent Banquet Reconnaissance, le prix *Construire se conjugue au féminin* à Isolation Val-Mers. Nous tenions à souligner le leadership proactif de son président Rémi Demers pour favoriser l'intégration des femmes dans son entreprise.

De plus, l'ACQ travaille avec ses partenaires pour lancer, en 2018, un nouveau programme visant à souligner les efforts des employeurs qui embauchent des femmes dans l'industrie de la construction. Des détails seront bientôt disponibles sur **acq.org**.

Réagissez à l'article
acqconstruire.com

[1] *Pourcentage de travailleurs étant entrés dans l'industrie en 2015 et qui n'ont pas déclaré d'heures en 2016.*

FIERS ET COMPÉTENTS .COM

FORMATION
DANS L'INDUSTRIE
DE LA CONSTRUCTION

FORMER UNE MAIN-D'ŒUVRE PLUS COMPÉTENTE POUR DEVENIR PLUS COMPÉTITIF

OFFREZ GRATUITEMENT À VOS SALARIÉS DES FORMATIONS CONÇUES SUR MESURE SELON VOS BESOINS

Vos agents de promotion sont là pour vous aider à définir vos besoins

Suzanne Garon
514 346-0401

Alain-Gabriel Guignard
514 346-0399

formation.salaries@prov.acq.org

Création de la Ligne Relais-Construction : pour dénoncer l'inacceptable

À l'automne, l'actualité a été marquée par les nombreux cas d'inconduites sexuelles dans le milieu artistique. Un phénomène qui n'épargne malheureusement aucun secteur. Les faits ne sont pas rapportés par les travailleuses concernées, souvent par peur de perdre leur emploi ou faute de trouver les ressources d'aide. Pour remédier à ce besoin d'information, la Commission de la construction du Québec (CCQ) a mis sur pied, en collaboration avec les représentants de l'industrie, une ligne dédiée à accueillir et orienter les personnes aux bonnes ressources.

Ainsi, les travailleuses qui ont fait l'objet de harcèlement sexuel de même que les personnes qui ont été témoins d'actes répréhensibles seront référées aux syndicats ou aux autorités compétentes. Les victimes qui pourraient avoir besoin de soutien psychologique seront dirigées vers des organismes d'aide. En effet, la CCQ a conclu des ententes avec plusieurs ressources qui offrent ce service.

Quant aux employeurs qui appellent afin d'obtenir plus d'informations, ils seront dirigés vers les associations patronales.

Selon la CCQ, dans un contexte où l'industrie de la construction souhaite favoriser l'embauche des femmes, il était primordial de mettre en place des initiatives positives qui mèneront à des relations de travail saines et harmonieuses.

Des conseillers formés et outillés

Par ailleurs, les employeurs des secteurs IC/I peuvent rejoindre directement l'équipe des relations du travail de l'ACQ au **1 866 939-2271** afin de discuter avec l'un de ses conseillers. Ceux-ci ont été formés et sont outillés pour répondre non seulement aux questions d'inconduites sexuelles, mais également à celles de tout type de harcèlement, quelle qu'en soit la nature.

Pour joindre la Ligne Relais-Construction, composez le 1 844 374-4149.

PROPULSÉS PAR L'INNOVATION D'UN OCÉAN À L'AUTRE

VANCOUVER CALGARY TORONTO OTTAWA MONTRÉAL QUÉBEC SAINT-GEORGES HALIFAX ST. JOHN'S

BÂTIMENTS | COMMERCIAL | GOUVERNEMENTAL | CULTUREL ET RÉCRÉATIF | INDUSTRIEL | ÉDUCATIONNEL | RÉSIDENTIEL | SANTÉ ET RECHERCHE | TRAITEMENT DES EAUX | TRANSPORT | PONT, ÉCHANGEUR ET ROUTE | TRANSPORT COLLECTIF | INFRASTRUCTURE MARITIME ET QUAI | INDUSTRIEL LOURD | INFRASTRUCTURE MINIÈRE | INSTALLATION DE TRAITEMENT SECONDAIRE | SILO | ÉNERGIE | POSTE ÉLECTRIQUE ET LIGNE DE TRANSMISSION D'ÉLECTRICITÉ | BARRAGE ET TRAVAUX DE TERRASSEMENT LOURDS | TUNNEL DE DÉRIVATION ET D'ADDUCTION | CENTRALE THERMIQUE ET DE COGÉNÉRATION | OLÉODUC ET GAZODUC | ÉOLIEN ET SOLAIRE | CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE

POMERLEAU

DÉCOUVREZ NOS PROJETS À
POMERLEAU.CA

RBQ_2743-1162-70
ISO_9001:2015

Maître Carré
Se réinventer d'un projet à l'autre

Maître Carré

SYLVIE LEMIEUX

Faire une réplique des projets immobiliers, même s'ils sont réussis, très peu pour Hugo Girard-Beauchamp ! Le président de Maître Carré préfère partir d'une feuille blanche et faire appel chaque fois à des architectes différents pour créer et aller toujours plus loin dans ses concepts résidentiels.

« Cela nous force à sortir de notre zone de confort. On se met en situation d'insécurité et de vulnérabilité. Ça aide au processus créatif », explique le promoteur.

Maître Carré est, somme toute, une jeune entreprise du domaine du développement immobilier. Fondée en 2009, elle compte plus de 500 unités construites depuis sa création. Et les projets ne manquent pas. Au moment de notre rencontre, Hugo Girard-Beauchamp et son équipe étaient accaparés par la finition du Brickfields. Situé en plein cœur du quartier Griffintown, à Montréal, il s'agit d'un projet à vocation mixte qui allie 32 unités résidentielles, des espaces de bureau en copropriété et des espaces commerciaux.

Le bâtiment de 14 étages montre une facture moderne et fait en même temps une part belle au passé par l'intégration de la maison Keegan, la plus ancienne du quartier, qui sera le hall d'entrée du Brickfields. Pour la durée du chantier, le promoteur a dû déplacer la maison, construite en 1825, sur une distance de 300 mètres afin de la préserver. Une opération délicate et complexe qui sera bientôt répétée alors que la maison sera remise à sa place.

C'est le genre de projet qui anime Hugo Girard-Beauchamp parce qu'il sort des sentiers battus. Son leitmotiv : innover et laisser sa marque. « Nous voulons construire dans la durée, explique-t-il. C'est une matrice très forte dans notre équipe. C'est d'ailleurs pour ça que les gens restent ! Nous nous challengeons constamment. »

De la comptabilité à l'immobilier

Comptable de formation, Hugo Girard-Beauchamp, 37 ans, a d'abord œuvré dans le domaine de l'estimation de coût dans l'industrie de la construction. « J'ai appris en faisant les dossiers des autres », dit-il. En parallèle, il travaille avec son père, promoteur immobilier en Estrie. Sur ses conseils, il suit la formation pour obtenir sa licence d'entrepreneur général. Poussé par l'envie de faire ses propres projets, il se lance dans le développement immobilier.

Son terrain de jeu : la grande région métropolitaine, principalement la première couronne sud et nord. Si la plupart des projets menés par Maître Carré sont des constructions neuves, l'entreprise fait aussi de la reconversion de bâtiments existants. « La taille de nos projets varie de 15 à 150 unités. On y va au coup de cœur. Il n'y a pas toujours de cohérence en matière de taille des projets », précise le promoteur.

Il privilégie les zones en redéveloppement avec une approche TOD (pour *Transit-oriented development*) qui favorise la mobilité de la population. « Là où ça prend de la vision », dit-il. En plus du Brickfields, il a notamment d'autres projets dans le Quartier de l'innovation, un secteur en effervescence.

Graphe Studio

Thomas Smeesters, président de l'ACQ Métropolitaine, Bertrand Perreault, vice-président, et Hugo Girard-Beauchamp, président de Maître Carré ainsi que Manon Bertrand, présidente de l'ACQ, lors du Banquet Reconnaissance 2016.

Quand le beau rend heureux

Le premier projet de Maître Carré était situé dans l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie, à Montréal, juste en face du métro Beaubien. Avec le François-René, un concept de maisons de ville de trois chambres à coucher et de condos, le promoteur voulait apporter une solution aux besoins des familles désireuses de rester en ville et à proximité du transport en commun. Maître Carré sera bientôt de retour dans ce secteur puisqu'il vient d'acheter un terrain à proximité du François-René pour un prochain projet en développement.

Quel est le profil de la clientèle de Maître Carré ? « Nos clients sont de tous les âges, précise M. Girard-Beauchamp. On vise des comportements plus que des groupes d'âge. Notre clientèle recherche du beau, parce que le beau rend heureux. Elle est prête à payer un peu plus cher pour une qualité d'esthétisme. Cela dit, on en a pour toutes les bourses. Notre fourchette de prix est assez large. Notre approche : choisir les meilleurs produits au meilleur prix possible. »

ÉCONOMIE

Les perspectives économiques en construction : des signes encourageants

Jean-Philippe Cliche
Économiste
Direction, Services corporatifs de l'ACQ

Bien que le ralentissement dans l'industrie de la construction depuis 2012 ne fasse aucun doute, les choses ont tout de même évolué positivement ces derniers temps. Voici un bref compte rendu de la situation économique actuelle et des perspectives futures dans cette industrie.

Tel que l'on peut le constater sur le graphique, l'industrie a subi un cycle économique complet dans les 10 dernières années. En effet, une surchauffe causée principalement par les prix élevés des ressources naturelles et des investissements publics importants a eu lieu entre 2011 et 2013. Par la suite, autant les investissements publics que privés ont été réduits, amenant l'industrie vers une contraction qui a perduré jusqu'en 2016. L'année 2017 est cependant encourageante et laisse miroiter un changement de tendance pour certains secteurs de la construction. Voici donc une brève analyse sectorielle.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Banque du Canada a haussé son taux directeur à deux reprises depuis juillet 2017, le faisant passer de 0,5 % à 1 %. C'est la première fois depuis l'automne 2010 que la banque hausse le taux d'intérêt directeur au pays.

Secteur institutionnel-commercial : des chantiers importants

De gros chantiers dans le secteur de la santé ont fait en sorte d'augmenter les investissements dans les dernières années. Maintenant que le CUSM est complété et que le CHUM va bon train, d'autres travaux prendront la relève afin d'assurer des niveaux d'investissements élevés dans ce secteur, nécessaires afin d'augmenter la qualité de vie de la population québécoise. La construction d'un complexe hospitalier qui débute à Limoilou en est un bon exemple. D'importants projets commerciaux devraient aussi faire en sorte de maintenir les niveaux d'investissements actuels; les projets Zibi, à Gatineau, et Solar Uniquartier, à Brossard, ouvrant la marche. En résumé, nous ne nous attendons pas à une croissance dans ce secteur, mais bien à un maintien des conditions actuelles, des conditions qui sont somme toute intéressantes.

Secteur industriel : un creux qui perdure

Bien que la reprise de l'économie mondiale ait fait augmenter nos exportations et hausser les prix des ressources naturelles, nous n'anticipons pas d'augmentation des investissements en construction industrielle à court et à moyen terme. En fait, les industries québécoises ne fonctionnent pas à plein régime en ce moment, et le prix des métaux que nous retrouvons dans le sous-sol québécois est encore loin des prix du début de la décennie. Les investissements industriels sont actuellement à des creux historiques et devraient malheureusement le demeurer pour quelques années.

Boom dans le secteur du génie civil et de la voirie

L'échangeur Turcot, le pont Champlain, le système de train léger sur rail, des usines d'assainissement des eaux usées, l'autoroute Henri IV, la réfection du tunnel Louis-Hyppolite-Lafontaine, les projets se multiplient dans le secteur du génie civil et de la voirie. Nous pouvons ainsi affirmer que dans ce secteur, le ralentissement connu au cours des dernières années est définitivement derrière nous. Nous y prévoyons des niveaux de construction élevés, tant à court qu'à moyen terme.

Secteur résidentiel : une bonne année

En début d'année, le resserrement du crédit hypothécaire a fait croire à plusieurs économistes que les mises en chantier ne seraient pas au rendez-vous en 2017. Cependant, l'excellente création d'emploi au Québec a fait en sorte d'augmenter la demande pour les logements, autant dans le neuf que dans l'existant. Avec approximativement 42 000 mises en chantier prévues, l'année 2017 sera finalement la meilleure à ce chapitre des 5 dernières années. Pour sa part, le secteur de la rénovation domiciliaire continue de performer, galvanisé par l'accroissement du parc immobilier et de la population québécoise.

Dépenses d'immobilisations en construction non résidentielle au Québec

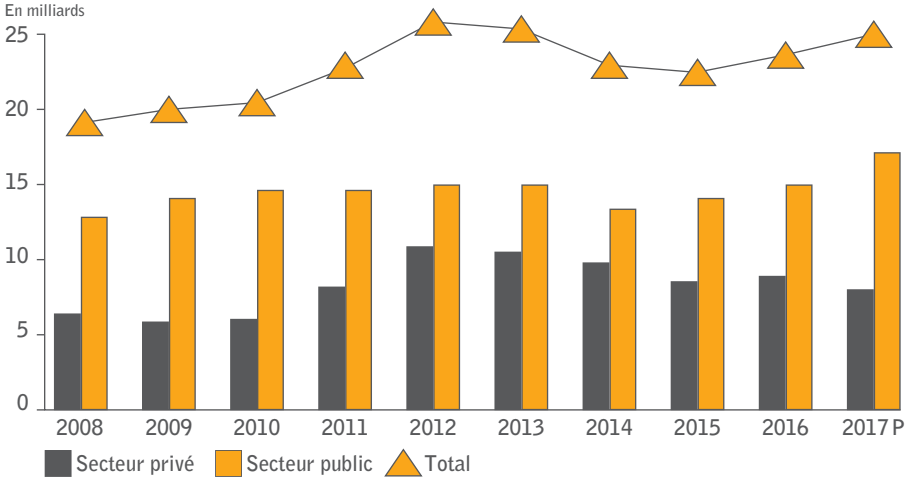

Sources : Statistique Canada et ACQ.

AFFAIRES JURIDIQUES

Lorsqu'un manque de probité peut mettre en péril la détention de votre licence

Emilie Gonthier
Avocate, Direction des affaires juridiques et gouvernementales de l'ACQ

Certaines situations entraînant la suspension ou l'annulation d'une licence sont méconnues des entrepreneurs.

Outre les critères objectifs, on retrouve depuis 2011, à l'article 62.0.1 de la *Loi sur le bâtiment*, les critères de compétence, de probité et de bonnes mœurs :

> « **62.0.1.** La Régie peut refuser de délivrer une licence lorsque la délivrance est contraire à l'intérêt public, notamment parce que la personne ou, dans le cas d'une société ou d'une personne morale, elle-même ou l'un de ses dirigeants est incapable d'établir qu'il est de bonne mœurs et qu'il peut exercer avec compétence et probité ses activités d'entrepreneur compte tenu de comportements antérieurs.
>
> La Régie peut, à cet égard, effectuer ou faire effectuer toute vérification qu'elle estime nécessaire. »

Réagissez à l'article
acqconstruire.com

La décision *Régie du bâtiment du Québec c. 6066674 Canada Inc.*[1], en est une bonne illustration. Dans cette décision, le régisseur de la Régie du bâtiment (RBQ) doit se prononcer sur le maintien, la suspension ou l'annulation de la licence d'entrepreneur de 6066674 Canada Inc., active depuis 2003, puisqu'en octobre 2014, le dirigeant, M. Lafontaine, était déclaré coupable d'avoir tenté d'obtenir de l'une de ses anciennes clientes, un montant d'argent par des menaces, des accusations ou de la violence.

Le régisseur en vient rapidement à la conclusion que la licence devrait être annulée en vertu des articles 60(6) et 70(2) de la *Loi sur le bâtiment* stipulant que la RBQ peut procéder à l'annulation d'une licence lorsqu'une personne morale, ses dirigeants ou actionnaires ont été condamnés pour un acte criminel relié à des activités qu'ils entendent exercer dans l'industrie de la construction au cours des cinq années précédant la demande sans avoir été réhabilités ou pardonnés.

Cette affaire aurait pu se terminer là, mais la question du manque de probité et de l'absence de bonnes mœurs de l'entrepreneur Lafontaine est invoquée par la Direction des affaires juridiques de la RBQ qui explique que :

> « **[25]** Ce manque de probité et cette absence de bonnes mœurs se fondent, selon elle, sur les 4 autres condamnations criminelles de Lafontaine, survenues à la suite de manquements de sa part dans des domaines autres que celui de l'industrie de la construction. »

En effet, l'entrepreneur Lafontaine est condamné, toujours à l'automne 2014, pour conduite avec facultés affaiblies, omission de se conformer à des engagements contractés devant un juge ou un juge de paix et harcèlement criminel.

Devant ces comportements, la RBQ en vient à la conclusion qu'il lui est impossible de procéder au renouvellement de la licence de 6066674 Canada Inc., puisqu'il en va de l'une des composantes de sa mission, soit la protection du public. En effet :

> « **[30]** Il est maintenant accepté que cette mission va au-delà de la sécurité des bâtiments et des personnes qui les fréquentent puisqu'elle voit aussi à la protection des citoyens dans leurs rapports avec les titulaires de licence d'entrepreneur de construction. »

L'importance des comportements loyaux et honnêtes

L'ensemble des décisions consultées indique que la RBQ définit la probité des entrepreneurs comme la : « vertu qui consiste à observer scrupuleusement les règles de la morale sociale, les devoirs imposés par l'honnêteté et la justice ». Bien que la décision présentée plus haut réfère à des antécédents criminels, d'autres décisions nous permettent de constater que la RBQ s'est penchée, notamment, sur des situations de travaux sans licence ou mal effectués, de fausses déclarations, d'infractions aux lois corporatives et fiscales, de faillite, de non-respect de jugement, du refus d'acquitter des amendes provenant de la CCQ, etc.

L'introduction de l'article 62.0.1 dans la *Loi sur le bâtiment* est donc venu augmenter significativement les exigences à rencontrer pour la délivrance ou le maintien d'une licence. Lorsque cette disposition est invoquée, il revient à l'entrepreneur de démontrer à la RBQ qu'il est probe, possède de bonnes mœurs et est compétent, et ce, en tout temps. Cette disposition permet donc d'élargir l'analyse à l'ensemble des comportements de l'entrepreneur et non seulement ceux liés à l'industrie de la construction, et de les imputer à l'entreprise.

La RBQ considère la délivrance d'une licence comme un privilège. Pour obtenir une licence et ainsi faire partie de la collectivité des entrepreneurs en construction, un entrepreneur doit, en plus de respecter les exigences administratives, agir selon les exigences de la bonne foi, ce qui suppose des comportements loyaux et honnêtes. En délivrant une licence, la RBQ fournit en quelque sorte une caution morale aux entrepreneurs et elle doit s'assurer du respect de sa mission et de la protection de l'intérêt public.

[1] Régie du bâtiment du Québec c. 6066674 Canada Inc., 2017 CanLII 32405 (QC RBQ), http://canlii.ca/t/h40g2

« UNE SAINE CONCURRENCE, ÇA PASSE PAR UN ENCADREMENT RIGOUREUSEMENT DÉFINI »

Brian Gordon
Chef d'entreprise,
Inter-Provincial Électrique

Pour Brian Gordon, passer par le Bureau des soumissions déposées du Québec, c'est avoir l'assurance d'être conforme au processus de soumission et de pouvoir se mesurer à ses concurrents.

Nous facilitons également l'accès au marché aux entrepreneurs spécialisés, ce qui permet une saine concurrence dans l'industrie.

Au bout du compte, cela permet aux maîtres de l'ouvrage de regrouper les meilleurs éléments de chaque secteur, d'obtenir les prix les plus concurrentiels, et ce, dans l'efficacité et la transparence la plus totale.

BSDQ 50 ans

bsdq.org

CONSTRUCTION DURABLE

Le bâtiment intelligent, une tendance bien réelle

Joseph Faye
Directeur, Services corporatifs de l'ACQ

Aujourd'hui, force est de constater que les technologies ont drastiquement diversifié les possibilités en matière de communication ou d'accès à l'information. La tendance de la société à se préoccuper de la réduction de son empreinte environnementale est également frappante, que ce soit à travers la consommation de produits ou à l'égard des modes de transport. Ces deux paramètres, transposés au domaine du bâtiment, nous amènent à évoquer le concept de bâtiment intelligent, qui a de plus en plus sa place dans le monde de la construction.

Réagissez à l'article
acqconstruire.com

J'ai eu la chance d'assister à un panel sur les bâtiments intelligents lors de l'événement Batimatech qui s'est tenu le 19 septembre dernier. Ce panel a réuni un entrepreneur en construction, un donneur d'ouvrage et un développeur immobilier.

Les panélistes ont tout d'abord échangé sur la définition même d'un bâtiment intelligent qui doit être intuitif et réellement au service de ses occupants. Le choix des matériaux, le design et l'ergonomie sont réfléchis de façon à ce qu'il soit performant sur le plan du confort, mais aussi du rendement énergétique. La particularité d'un bâtiment intelligent réside dans l'automatisation des équipements. Les technologies sont interconnectées et permettent de recueillir des données au sujet du bâtiment, de ses différents équipements et de leurs rendements. Ces données sont bien sûr accessibles à l'occupant et permettent de bien contrôler le fonctionnement et la performance de l'habitation et de l'améliorer au besoin.

Pourquoi un bâtiment intelligent ?

Tout d'abord, il faut dire qu'il s'agit d'une tendance. Une maison intelligente par exemple augmente l'intérêt des acheteurs. N'oublions pas que dans le processus d'achat d'une propriété, il y a un aspect émotif qui est omniprésent. Pour un promoteur, ce pouvoir d'attraction envers son produit est fort intéressant. Du côté du client, disposer d'un bâtiment dans lequel tout est pensé pour lui rendre la vie plus simple est un gros avantage.

Un des panélistes œuvrant dans le domaine universitaire amenait le point qu'aujourd'hui, les professionnels veulent travailler dans des espaces à la fine pointe des technologies. De beaux laboratoires performants attireront certainement les meilleurs chercheurs. Les bâtiments intelligents offrent d'intéressantes possibilités en ce qui a trait au contrôle des fonctionnalités comme l'éclairage, la température ambiante, la chaîne stéréo (ajustable à distance), etc. En outre, au-delà du confort, la sécurité des occupants est un facteur pouvant amener un client à opter pour un bâtiment intelligent. Dans un pénitencier, ou encore un complexe résidentiel pour personnes âgées par exemple, la gestion des accès et la surveillance des lieux s'avèrent être des fonctions essentielles. L'intégration des TIC au bâtiment permet de répondre à ce genre d'exigence.

D'un point de vue financier, le fait d'acquérir un bâtiment intelligent est certainement un choix d'investissement avisé. Les gains en efficacité énergétique que permet un tel bâtiment en font une option intéressante. Même s'il peut paraître plus dispendieux au début, le retour sur investissement se fait dans le moyen et le long terme. Il faut cependant noter que tous ces systèmes intégrés engendrent des coûts de maintenance. Plus il y a de systèmes, plus il y a de risques d'une défaillance nécessitant une réparation.

Les solutions intelligentes abondent dans le marché. Les panélistes étaient d'avis que les clients doivent toutefois avoir une vision claire de leurs besoins afin de faciliter le travail des concepteurs ou des développeurs qui donneront vie à leur projet.

Nous sommes réellement à l'ère du bâtiment intelligent. Ce type de construction allie design, confort et sécurité des occupants tout en permettant des gains intéressants en matière d'efficacité énergétique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La domotique fait référence à l'intégration des TIC dans les maisons à des fins d'automatisation du fonctionnement des équipements tandis que l'immotique poursuit le même objectif, en faisant plutôt référence aux immeubles.

INTÉGRITÉ

Le Programme Intégrité de l'ACQ : un pas de géant vers… la Certification Intégrité !

Francine Brosseau
Coordonnatrice du Programme Intégrité,
Direction, Services corporatifs de l'ACQ

L'implantation du Programme Intégrité de l'ACQ est une démarche importante pour tous les entrepreneurs qui souhaitent se doter d'outils de gestion et de processus visant à mettre en lumière leurs valeurs organisationnelles et leurs pratiques d'affaires intègres et éthiques. Tandis que la Certification Intégrité, délivrée par un organisme indépendant sans but lucratif, vient couronner l'application rigoureuse et le maintien dans le temps des standards d'intégrité dans la gestion et le fonctionnement de l'entreprise.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les demandes de certification peuvent être déposées depuis septembre 2017 !

Le Bureau de certification Intégrité (BCI), maintenant en activité, a donc le mandat de certifier qu'une entreprise applique les standards exigés pour assurer la gestion intègre de ses opérations. Il s'assure également que l'ensemble des processus et des moyens favorisant l'application de saines pratiques d'affaires sont maintenus à jour de façon continue. L'obtention de la Certification Intégrité, pour une durée de trois ans, donne reconnaissance et fierté à l'entreprise ainsi qu'une longueur d'avance aux yeux des donneurs d'ouvrage soucieux de faire affaire avec des entreprises intègres.

Les grands thèmes de cette certification sont, entre autres :

- Le leadership et l'engagement de la direction de l'entreprise
- La gestion des risques, des plaintes et des préoccupations éthiques
- La mobilisation et la formation du personnel
- La communication et la diffusion des initiatives en éthique
- La mise à jour continuelle des connaissances et des améliorations implantées.

Bien sûr, étant donné que le BCI est un organisme indépendant, l'implantation du Programme Intégrité de l'ACQ au sein de votre entreprise ne vous assure pas d'obtenir la Certification Intégrité. Cependant, comme les éléments du Programme Intégrité ont été élaborés pour outiller l'entreprise en vue de la certification et qu'ils sont basés sur des processus éprouvés en éthique, son implantation constitue certainement un pas de géant vers son obtention !

Les étapes à franchir pour l'obtention de la Certification Intégrité

1. Demande de certification
2. Validation des exigences de base
3. Réalisation de la démarche de certification incluant notamment : la formation, l'accompagnement, l'autoévaluation et le plan actions
4. Visite par les experts visiteurs
5. Élaboration du rapport de visite
6. Comité de décision et rapport de décision déposé à l'entreprise
7. Rapport final
8. Suivi durant la durée de la certification par BCI sur le maintien des exigences de certification

Pour vous inscrire au Programme Intégrité de l'ACQ

Écrivez-nous à l'adresse integrite@prov.acq.org ou rendez-vous au acq.org/integrite.

Pour faire une demande de certification auprès du Bureau de Certification Intégrité ou pour plus d'information sur le processus de certification

Communiquez avec M^me^ Nowelli Tshiauke à l'adresse tshiauken@certificationintegrite.ca

Réagissez à l'article
acqconstruire.com

FORMATION

La collaboration en entreprise à l'ère du numérique

Mylène Goulet
Conseillère en formation
Direction, Services corporatifs de l'ACQ

Ces dernières années, nous avons assisté au développement de plateformes collaboratives de tout genre. On peut maintenant louer un appartement pour notre prochain voyage, acheter un outil usagé sur un site de revente ou découvrir la technique pour effectuer soi-même une réparation. Qu'il s'agisse d'une transaction commerciale ou d'un échange de connaissances, la plateforme collaborative s'avère une solution simple qui répond à un besoin grandissant : la mise en commun d'informations par le biais d'un support technologique. Et si un tel outil permettait de partager des informations précieuses avec votre équipe, rapidement et facilement, afin de faire grandir votre entreprise ?

Réagissez à l'article
acqconstruire.com

L'innovation technologique au bout des doigts

Dans notre quotidien, nous avons dorénavant accès à des appareils portables multifonctions qui nous permettent de communiquer rapidement. La plupart des plateformes collaboratives sont accessibles sur nos appareils mobiles (cellulaire, tablette) et nous permettent de mettre en ligne un contenu, qu'il s'agisse d'une vidéo explicative ou d'un document à reproduire. L'appropriation d'un tel outil permettrait donc à l'entrepreneur de mettre à profit les savoirs de ses employés les plus chevronnés en encourageant la culture de formation de son entreprise.

Un exemple d'application

Imaginons un scénario précis : un nouvel employé fait son entrée au sein d'une équipe dont les membres se côtoient depuis plusieurs années. Nul ne doute de l'expertise développée sur le terrain par ces travailleurs; il serait donc profitable que la nouvelle recrue bénéficie des conseils de ses collègues. Toutefois, l'horaire de travail et les nombreuses tâches qui s'accumulent rendent impossibles les rencontres de coaching. C'est alors que la plateforme collaborative joue un rôle facilitant : l'entrepreneur pourrait filmer une technique précise exécutée par un employé d'expérience à l'aide de son téléphone multifonctions et la mettre ensuite en ligne afin que tous puissent en bénéficier. Par la suite, inutile de répéter la procédure à chaque entrée de nouveau personnel. Une simple inscription à l'espace collaboratif permet à n'importe quel employé de visionner la vidéo et de poser ses questions s'il le désire.

Les bénéfices

Selon le contexte, les avantages de l'utilisation d'une plateforme collaborative dans votre entreprise sont nombreux. Non seulement cet outil vous permet-il d'archiver des informations, mais il vous aide à les rendre accessibles à tous vos employés, qui pourront alors en bonifier le contenu s'ils le désirent. Ainsi, tous s'assurent d'avoir accès à la dernière version d'un projet ou de connaître une nouvelle technique de travail.

En plus de servir de mémoire corporative, la plateforme collaborative encourage la participation de tous, peu importe où ils se trouvent. Il devient alors plus évident de partager de nouvelles connaissances avec vos employés répartis sur différents projets.

La plateforme collaborative est un outil polyvalent : selon les besoins de votre entreprise et vos moyens, vous serez en mesure de fournir un espace diversifié offrant plusieurs options ou plus simplement d'exploiter quelques caractéristiques qui satisferont vos besoins de base.

L'avis d'experts

Lorsqu'une entreprise décide de se doter d'une plateforme collaborative, il est essentiel de consulter des experts dans le domaine. Ces derniers pourront évaluer vos besoins et vous proposer les solutions adéquates. De plus, qu'il s'agisse d'experts en formation ou en technologie informatique, ces professionnels pourront vous accompagner dans le développement de votre espace corporatif et dans son implantation auprès de vos employés.

Peu importe la plateforme que vous emploierez pour encourager la collaboration au sein de votre entreprise, une certitude demeure : ce nouvel outil ne fera pas de vos employés des experts du jour au lendemain. Des facteurs de réussite sont à prendre en compte : la culture de formation déjà présente dans l'entreprise, les saines pratiques de collaboration, l'ouverture de vos employés à l'innovation technologique et la participation de chacun sont des éléments qui influenceront grandement l'efficacité de l'utilisation d'une plateforme collaborative.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'utilisation d'une plateforme collaborative est une pratique répandue dans le domaine de la construction en France et un peu partout dans le monde. À titre d'exemple, nous vous invitons à découvrir Bulldozair, une solution de suivi de chantier parisienne créée en 2013 et utilisée, entre autres, par la SNCF et LeRoy Merlin.

www.bulldozair.com

Du nouveau au rayon des matériaux

Feltkütur

SYLVIE LEMIEUX

Des panneaux acoustiques design et performants

Pas besoin de sacrifier l'esthétique pour améliorer le confort acoustique d'une pièce. La nouvelle gamme de produits Feltkütur combine fonctionnalité et design. Ces panneaux rigides de feutre viennent en différents formats, épaisseurs et textures. Ils peuvent être découpés sur mesure, moulés ou appliqués au mur permettant une grande variété d'aménagement.

Dédiés aux environnements de bureaux, ces produits trouvent aussi leur utilité dans le domaine résidentiel, que ce soit pour absorber les sons dans une salle familiale, un espace réservé à la musique ou un bureau à la maison. Placés aux endroits stratégiques, les panneaux offrent la meilleure solution acoustique possible à un coût compétitif.

La gamme Feltkütur comprend quatre différents produits. Le Ünitex a des propriétés structurelles autoportantes et est de rigidité supérieure. Ce produit offert en deux épaisseurs de 7 mm et 12 mm peut être utilisé comme panneau de modestie (un écran qui préserve l'intimité des travailleurs) et séparateur de bureau afin de maximiser l'absorption du son.

Le Düotex est un produit qui offre de nombreuses possibilités esthétiques puisqu'il peut être thermoformé dans des formes en trois dimensions. À moitié imprégné de résine en latex, il est utilisé pour des applications murales, comme déflecteur de son ou comme panneau de modestie. À noter que ces deux produits ont atteint la classe A (propagation de la flamme) pour le test de feu ASTM E84.

Suite page 42

Le produit Tekboard est un composite de feutre non tissé fait de carton en nid d'abeilles qui peut être combiné avec l'Ünitex ou le Düotex. Cette composition permet d'amplifier les propriétés acoustiques en plus d'offrir un matériau léger. Le Yürtex, un feutre décoratif, viendra éventuellement compléter la gamme de produits Feltkütur.

Pour trouver un distributeur : feltkutur.com

Feltkütur

Soprema

Un isolant aux multiples fonctions

Soprema vient de lancer sur le marché québécois le SOPRA-XPS, un panneau isolant thermique de polystyrène extrudé. Composé de mousse à cellules fermées, il est principalement utilisé comme solution isolante pour les fondations, les toitures inversées dont les toits-terrasses et les toits verts.

Cet isolant, connu aussi sous le nom de styromousse rigide, est plus largement répandu en Europe. Soprema, qui exploite quatre sites industriels sur le continent européen, a conclu une entente avec le fabricant pour pouvoir importer cette technologie au Canada. En septembre, l'entreprise a d'ailleurs annoncé la construction d'une nouvelle usine à Sherbrooke qui se spécialisera dans la fabrication de l'isolant à polystyrène extrudé. Elle sera opérationnelle en 2018.

Le SOPRA-XPS possède une résistance exceptionnelle à l'eau et à l'humidité en plus de prévenir l'apparition de moisissures et de bactéries. Il s'adapte également aux variations de température et aux cycles de gel-dégel. Il maintient ses performances thermiques et mécaniques pendant toute la durée de vie de la construction (valeur R constante). Autre avantage, il est léger et simple à installer, se coupe facilement sans générer de poussière. Il est aussi offert avec différentes résistances à la compression que ce soit contre les charges lourdes ou dynamiques. Enfin, l'utilisation du SOPRA-XPS peut contribuer à l'obtention de crédits LEED.

Pour en savoir plus : soprema.ca

Marcher sur du verre doré ? Pourquoi pas !

Mosaïque Surface introduit une nouvelle gamme de mosaïques en pierre naturelle, relevée par des accents de verre doré. La Collection Dominion Quick-Ship montre plusieurs patrons inspirés de l'architecture britannique, tels que le château de Windsor ou le palais de Kensington.

Motifs à chevrons, formes géométriques, arabesques, les patrons imaginés par le fabricant affichent une élégance raffinée. En plus du verre doré, la collection introduit le marbre Breccia Capraia. Les produits sont disponibles en différentes couleurs, soit bleu, noir ou beige avec un fini antiqué, mat ou poli. Ils sont destinés aussi bien pour le marché résidentiel que commercial.

Fondée en 1992, Mosaïque Surface, qui a pignon sur rue à Montréal, a introduit la coupe au jet d'eau sous pression il y a déjà quelques années. Ce type de coupe rend possible la production de formes très complexes difficiles à obtenir à l'aide des outils de coupe traditionnels. Ses produits sont entièrement personnalisables et peuvent être conçus sur mesure.

Pour en savoir plus : mosaiquesurface.com

Mosaïque Surface

Des panneaux de pierre naturelle ultra minces et résistants à la fois

Polycor innove à plus d'un titre avec ses panneaux de pierre naturelle de 1 cm d'épaisseur. Le fabricant de la région de Québec a réussi une prouesse en concevant un matériau hyper mince qui est à la fois léger (27,5 kg/m^2) et résistant grâce à un support composite breveté. Disponible en grands panneaux pouvant aller jusqu'à 9 pieds par 5 pieds et dans une variété de pierres naturelles, le produit offre différentes applications, que ce soit comme revêtement mural, dosseret, foyer, comptoir flottant et intégré, etc.

Polycor a toutefois poussé son innovation encore plus loin en collaborant avec Eclad, un leader mondial en fabrication de systèmes de revêtement mural en pierre, pour la mise au point d'un système de fixation profilé, le eClad 1, adapté à ses panneaux. Ceux-ci peuvent ainsi

Polycor

Polycor

être utilisés comme revêtement extérieur sur des bâtiments de plusieurs étages. Les avantages : des ancrages cachés pour plus d'esthétisme, une installation deux fois plus rapide comparée aux revêtements similaires et une inspection simplifiée grâce à l'accès facile à la structure murale.

Lancés il y a quelques mois à peine, ces nouveaux panneaux s'ajoutent à la vaste gamme de produits de Polycor. Rappelons que l'entreprise, qui célèbre cette année ses 30 ans d'existence, compte une trentaine de carrières en exploitation et 12 usines de fabrication en Amérique du Nord. Elle emploie plus de 850 employés et a mené des projets architecturaux ou de restauration de bâtiments d'envergure au Canada et aux États-Unis.

Pour en savoir plus : polycor.com

Des matériaux innovants issus de la biomasse forestière

SYLVIE LEMIEUX

Ces dernières années, des matériaux plus écologiques et durables ont fait leur apparition : les matériaux biosourcés. Issus de la biomasse forestière, végétale et même animale, ils représentent des avenues prometteuses. Zoom sur une filière en plein développement.

Depuis quelques années, les chercheurs de FPInnovations travaillent à la mise au point de panneaux isolants à base de résidus de bois. « Ces panneaux rigides à base de ULDC *(ultra light density compound)* présentent plusieurs avantages, explique Sylvain Gagnon, gestionnaire de recherche associé. Ils sont biodégradables et recyclable à 100 % contrairement aux produits de polystyrène, faits à base de pétrole et donc non renouvelables. Ils ne contiennent aucun adjuvant chimique. Leur performance est équivalente au facteur R. Ils seront compétitifs à tout autre produit actuellement sur le marché. »

Le nouveau produit a été breveté et mis en production dans une usine pilote. « Nous sommes rendus à l'étape de trouver un partenaire pour une production à plus grande échelle », précise M. Gagnon. En parallèle, FPInnovation mène une étude de rentabilité avec l'aide de SNC Lavalin. Ces panneaux isolants devraient se retrouver sur le marché dans un horizon de deux à cinq ans.

De nouvelles générations de CLT

Chez FPInnovations, il se fait aussi beaucoup de R-D sur le bois lamellé-croisé (CLT). Le matériau, qui est largement utilisé en Europe, se répand à vitesse grand V au Québec depuis quelques années. Les projets de construction en bois se multiplient, on n'a qu'à penser au projet Arbora, dans le quartier Griffintown, à Montréal, qui en est à sa troisième phase de développement, ou à la tour de condominiums Origine, à Québec, pour ne nommer que ceux-là.

« Nous travaillons à mettre au point des produits de deuxième et troisième génération de CLT, explique M. Gagnon. Ainsi, nous

Produit isolant ULDC

avons développé un matelas non tissé à base de fibre de bois d'une épaisseur variant entre 5 et 15 millimètres. Mis en sous-couche, ce panneau sert à atténuer les bruits d'impact de pas dans les bâtiments où il y a des unités superposées. »

En plus de leurs propriétés acoustiques et isolantes, ces produits composés de résidus de bois seront aussi écologiques et recyclables.

FPInnovations travaille également sur un projet de recherche pour développer une nouvelle génération de panneaux en MDF *(Medium Density Fiberboard* / panneaux de fibres à densité moyenne) et en HDF (*High Density Fiberboard* / panneaux de fibres à haute densité). Un projet mené en collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. « Nous en sommes encore au début du processus de recherche, explique M. Gagnon. Notre objectif est de trouver de nouvelles applications à ces produits et d'améliorer la performance des panneaux existants de façon à leur trouver de nouveaux débouchés. » Il reste encore du travail avant d'arriver à l'étape de la commercialisation. « Ces nouveaux produits pourraient se retrouver sur le marché d'ici cinq ans environ », précise M. Gagnon.

Constrobourg : des produits actuels, qui traversent les générations

Constrobourg

ANNE-MARIE TREMBLAY

Depuis 1997, Constrobourg a livré pas moins de 4 200 unités d'habitation et a été lauréate d'une vingtaine de prix d'excellence. Si l'entreprise demeure concurrentielle, c'est qu'elle a su s'adapter aux besoins de différentes clientèles. Son plus récent projet en est la preuve.

« Nous construisons plus que des immeubles, mais des milieux de vie », soutient le président Réal Bourdeau. Un concept que l'entrepreneur général pousse très loin, alors que Constrobourg est en train de bâtir un complexe destiné aux aînés atteints de troubles cognitifs comme l'Alzheimer, en collaboration avec le Groupe Résidences du Patrimoine. La philosophie derrière cette résidence nouveau genre ? Tout est mis en œuvre, tant dans les soins que dans la conception des immeubles, pour que ces personnes âgées puissent conserver leur autonomie le plus longtemps possible, et ce, malgré leur maladie.

Ainsi, les deux partenaires érigeront un mini-village à Québec pour cette clientèle qui comprendra près de 170 chambres, mais aussi des services multiples, comme une épicerie, des jardins, une cuisine, un bistro, une salle de cinéma, etc. « En fait, il s'agit d'une idée importée des Pays-Bas qui propose une façon différente d'héberger cette clientèle qui n'a pas d'équivalent ailleurs au Québec », explique Réal Bourdeau.

Plus que de simples unités

Une philosophie qui guide aussi l'entrepreneur dans les différents projets résidentiels qu'il pilote, en majorité des condominiums. « On ne vend pas que de simples unités. On veut plutôt que les habitants s'approprient leur immeuble ainsi que ses services, pour améliorer leur qualité de vie. » Le président cite d'ailleurs en exemple un futur bâtiment où 10 étages de condos seront érigés au-dessus d'un marché d'alimentation. Le tout sera surplombé d'une piscine et d'une terrasse, alors qu'au sous-sol des voitures électriques seront à louer, à moindres coûts, pour les résidants.

Graphe Studio

Réal Boudreau, président de Constrobourg, lauréat au Banquet Reconnaissance 2016, entouré de Brigitte Samson, directrice Ventes résidentielles et partenariats d'affaires chez Gaz Métro et René Hamel, vice-président Habitation de l'ACQ.

Construit en bordure du terrain de golf du même nom, le Domaine de la Faune ne fait pas exception à cette règle. Après huit phases, ce complexe qui a pris forme dans Charlesbourg et qui compte 340 unités de condos offre tout d'un club privé, explique Réal Bourdeau. En plus de disposer de différents équipements, comme une piscine et une terrasse, les propriétaires bénéficient d'un an de golf gratuit.

L'entrepreneur a d'ailleurs eu un coup de cœur pour ce terrain situé tout près du parc du Moulin, un espace vert de neuf hectares qui abritait autrefois un jardin zoologique. À tel point que Réal Bourdeau a acheté, avec trois autres associés, le site où a été développé le Domaine, et est copropriétaire des condos, du golf et de l'hôtel. Un endroit paisible et très prisé, estime-t-il. Car il ne faut pas se le cacher, l'emplacement compte pour beaucoup. « Avant de me lancer, je me demande toujours si je voudrais que ma mère habite à cet endroit. Si ce n'est pas le cas, je passe mon tour. »

La localisation a également pesé lourd dans la balance avec le projet S16 dans le secteur Mesnil (Lebourgneuf) ou les Jumelés de la famille. La douzaine d'unités, cottages ou maisons à palier comptant deux à trois chambres à coucher, ont pignon sur rue à Sainte-Foy.

Mais ce qui fait la réelle signature des bâtiments construits par Constrobourg, c'est le souci constant de la qualité, estime Réal Bourdeau. « Nous avons toujours travaillé pour offrir des produits actuels, mais qui traversent les générations. Et nous œuvrons avec plusieurs experts, comme des ingénieurs et des acousticiens pour surpasser les différentes normes. » À preuve ? Depuis 20 ans, plusieurs clients reviennent. « Ils achètent une unité neuve, la revendent ensuite et s'en procurent une autre dans un nouveau projet ! » Un signe de satisfaction, selon le patron.

Constrobourg

Le Domaine de la faune, qui comprend 340 unités de condos, est érigé en bordure du terrain de golf du même nom.

La résidence Joyal, une réalisation de Tergos Architecture + Construction, située dans la région de Québec, est orientée de façon à profiter pleinement du solaire passif.

Pascal Duchesne/Tergos

L'offre bondit pour les maisons écoénergétiques

NATHALIE VALLERAND

Après l'institutionnel et le commercial, la construction verte gagne le secteur résidentiel. Le Québec est même le chef de file au pays de la certification LEED pour les habitations.

En septembre, l'entrepreneur général Sotramont s'est vu décerner le titre *Leed Homes Power Builder* par l'United States Green Building Council, l'organisme derrière la certification LEED. Cette marque de reconnaissance est attribuée à des constructeurs qui certifient au moins 90 % de leurs unités. Depuis 5 ans, toutes les habitations de l'entreprise montréalaise sont LEED. « On en livre plus de 250 par année, dit Marc-André Roy, son président. C'est sûr qu'on doit être parmi les plus gros constructeurs LEED au Québec ! »

Dans la province, le nombre d'unités certifiées ou en voie de l'être a bondi de 14 en 2008 à 6 496 en septembre 2017, selon Écohabitation, un organisme voué à la promotion des maisons durables. Son directeur général, Emmanuel Cosgrove, évalue à 5 % la part des habitations LEED dans les mises en chantier annuelles. « Et ça représente seulement les certifiées. Il y en a probablement autant qui s'inspirent de la norme. »

Sans compter que d'autres normes prônent également la construction de maisons plus respectueuses de l'environnement, comme Novoclimat 2.0 de Transition énergétique Québec ou encore R-2000 de Ressources naturelles Canada.

Suite page 46

Charles O'Hara/Tergos

Pour la résidence Pic-Bois II de Baie-Saint-Paul, les architectes de Tergos Architecture + Construction ont prévu de larges fenêtres orientées plein sud pour profiter de l'ensoleillement et de la vue spectaculaire sur le paysage.

Charles O'Hara/Tergos

Cette résidence de Beaumont, une conception de Tergos Architecture + Construction, se distingue par son enveloppe à double ossature qui permet un maximum d'isolation et lui assure une efficacité énergétique supérieure.

Ève Drouin

Selon Alejandro Montero, de Tergos Architecture + Construction, la demande pour des maisons écoénergétiques croît d'année en année.

Une tendance de fond

« C'est en forte croissance et ce n'est pas une mode passagère », affirme Emmanuel Cosgrove en indiquant que le portail d'Écohabitation attire annuellement plus d'un million de visiteurs. « Depuis 4 ans, l'affluence augmente de 50 % par année. »

Autre signe d'intérêt : la valeur de revente des maisons écoénergétiques est plus élevée de 5 % à 15 %, selon des courtiers immobiliers sondés par Écohabitation en 2014. Une étude menée en 2015 par la Banque TD sur la revente des condos LEED à Toronto arrive aux mêmes pourcentages.

L'ascension du marché vert, Alejandro Montero, de Tergos Architecture + Construction, la constate. « À nos débuts comme architectes en 2001, presque aucun entrepreneur ne voulait construire vert. Il a fallu se doter d'une licence d'entrepreneur général pour pouvoir bâtir nous-mêmes. » Depuis, l'entreprise de Québec n'a cessé de progresser. Depuis 5 ans, son chiffre d'affaires augmente de 10 à 20 % par année. Une croissance que son cofondateur attribue principalement à son positionnement écologique.

Toutes les maisons construites par Tergos sont certifiées Novoclimat 2.0, et plusieurs sont LEED également. Pour M. Montero, « une maison efficace sur le plan énergétique n'est pas toujours écologique. » Il intègre donc d'autres caractéristiques vertes à ses habitations : prise en compte de l'orientation du soleil et des vents dominants, priorisation de matériaux non dommageables pour l'environnement (ex. : laine de roche volcanique Roxul), intégration naturelle au site, gestion durable de l'eau, etc.

Charles O'Hara/Tergos

L'escalier de cette résidence de Beaumont est orienté de façon à profiter des vues de chaque lucarne.

De l'argent pour des maisons écolos

Vous construisez des habitations munies d'une certification écoénergétique ? Vos clients peuvent obtenir un coup de pouce financier.

Avec un emprunt hypothécaire auprès de Desjardins, ils peuvent obtenir une remise en argent allant jusqu'à 2 000 $ à l'achat d'une maison neuve certifiée LEED, Novoclimat 2.0 ou ENERGY STAR. L'Offre habitation verte donne aussi accès à la meilleure tarification hypothécaire de l'institution financière.

« C'est une offre unique sur le marché et c'est aussi très intéressant pour les constructeurs qui peuvent en faire un argument de vente », affirme Patrick Champagne, conseiller en développement chez Desjardins. Ce programme est toutefois méconnu et l'institution financière est désireuse de conclure des ententes avec les constructeurs pour le promouvoir davantage.

Autre programme sous-utilisé : Maison écolo, qui accorde un remboursement de 15 % ou 25 % de la prime d'assurance pour les prêts hypothécaires assurés par la SCHL. En 2016, seulement 50 propriétaires québécois s'en sont prévalus. Pour les maisons neuves, la SCHL reconnaît notamment les certifications LEED, Novoclimat, ENERGY STAR et R-2000.

Sotramont

Marc-André Roy, de Sotramont : depuis 5 ans, toutes les habitations de l'entreprise montréalaise sont LEED.

Sotramont

Le projet de condominiums Place des Nations, de Sotramont, dans l'arrondissement Saint-Laurent, est reconnu pour son enveloppe de bâtiment la plus performante au monde, selon le U.S. Green Building Council.

Sotramont

Le Square du Nordet, des maisons de ville situées dans le quartier Bois-Franc à Saint-Laurent, un autre projet de Sotramont qui a reçu la certification LEED Platine.

Il indique toutefois que c'est l'optimisation énergétique qui séduit le plus la clientèle. « C'est le seul critère qui touche le portefeuille à long terme », dit-il. Grâce entre autres à une isolation supérieure, une étanchéité accrue de l'enveloppe du bâtiment et de portes et fenêtres à haute performance, les maisons écoénergétiques réduisent la facture d'électricité d'environ 20 %.

Des clients à convaincre

Si la demande est en progression, elle concerne encore une minorité d'acheteurs. Cela dit, les promoteurs constatent une évolution. Les gens sont plus sensibles qu'avant aux notions d'efficacité énergétique. Ils sont de plus en plus soucieux de l'environnement et du coût de l'énergie.

Un atout concurrentiel, les certifications ? Pour Marc-André Roy, de Sotramont, elles « aident à fermer les ventes » et font partie de l'argumentaire promotionnel. La signature LEED, notamment, ajoute du prestige. Et comme elle est devenue un gage de qualité, « plusieurs assureurs accordent un rabais aux édifices à condos LEED », fait-il valoir.

Il reste cependant de l'éducation à faire, selon les promoteurs.

Tendances vertes

Le **bois lamellé-croisé** (CLT) a la cote. Ce matériau présente une faible empreinte écologique en plus d'être aussi stable et solide que le béton et l'acier, et d'offrir une excellente résistance au feu. En raison des panneaux préusinés, l'érection des structures en CLT est aussi plus rapide. « Celle de notre première phase d'Arbora a été montée en 67 jours », dit Marc-André Roy, de Sotramont. De plus, le bois séquestre le CO_2, ce qui réduit les gaz à effet de serre. « Quand Arbora sera complété, ce sera comme si on retirait de la route 1 200 autos par année », calcule-t-il. En construction dans le quartier montréalais Griffintown, ce projet comptera à terme 274 appartements et 164 copropriétés dans 3 bâtiments de 8 étages.

De son côté, Alejandro Montero, de Tergos Architecture + Construction, vante la performance thermique du CLT, qui résiste 7 fois plus que le béton aux pertes de chaleur. « Les panneaux de CLT sont non seulement esthétiques, mais ils offrent aussi une masse thermique qui capte et préserve la chaleur du soleil », dit celui qui a conçu et construit, à Lac-Etchemin en 2012, la première résidence unifamiliale en CLT au Québec.

Le Québec compte seulement quatre **maisons certifiées passives**, mais ce type de construction est appelée à prendre de l'ampleur, car la réduction de la consommation d'énergie peut aller jusqu'à 90 %. « Un peu comme le principe d'un thermos, ces maisons ne perdent presque pas d'énergie, explique Emmanuel Cosgrove, d'Écohabitation. Entre autres, on double le facteur d'isolation par rapport aux exigences du Code et on installe des fenêtres à triple vitrage. Et comme on passe la hache dans la facture d'énergie, le surcoût de construction peut devenir rentable pour l'acheteur. » Ce surcoût peut atteindre de 10 à 20 %.

Quant à l'habitation **nette zéro**, qui produit autant d'énergie qu'elle en consomme, le bas coût de l'électricité au Québec freine son déploiement.

Suite page 48

Charles O'Hara/Tergos

La Résidence Lac-Etchemin, la première maison unifamiliale en CLT en Amérique. Une conception de Tergos Architecture + Construction.

Difficile d'être précis, mais les surcoûts d'une habitation LEED ou Novoclimat 2.0 oscillent entre 2 % et 4 %. Juste pour faire évaluer et certifier une unifamiliale LEED, il en coûte autour de 3 500 $. Or, le coût au pied carré demeure un critère déterminant pour la majorité des consommateurs. « Certains clients font donc construire selon la norme, mais ne vont pas chercher la certification », dit Alejandro Montero, de Tergos.

Quand Novoclimat 2.0 a été lancé en 2013, des promoteurs l'offraient en option, mais ça attirait peu de clients en raison du prix un peu plus élevé. À la fin de 2016, Québec a bonifié la subvention accordée aux acheteurs (de 2 000 $ à 4 000 $) et aux constructeurs (de 1500 $ à 2 500 $).

Charles O'Hara/Tergos

Cohabitat Québec, un autre projet de Tergos Arcjhitecture + Construction, certifié LEED, niveau Platine.

Rénover vert

Réaliser des rénovations résidentielles écoénergétiques à l'aide d'un prêt de sa municipalité qu'on rembourse ensuite à même la taxe foncière avec les économies d'énergie générées, c'est ce que permet *Financement innovateur pour des municipalités efficaces* (FIME). Offert à Plessisville, Varennes et Verchères dans le cadre d'un projet pilote, ce programme sera accessible en 2018 à l'ensemble des municipalités du Québec.

Pour se qualifier, les travaux doivent atteindre un seuil minimal d'efficacité énergétique de 20 %. « Cela peut être l'isolation des murs et des combles ou le remplacement des équipements de chauffage, donne en exemple Valérie Sanderson, directrice de projets à l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie qui pilote le programme. Les travaux doivent toutefois être conformes au plan de rénovation sur mesure élaboré par notre partenaire, Écohabitation. » Le prêt maximal est de 20 000 $.

FIME est offert de concert avec Rénoclimat, le programme de Transition énergétique Québec qui subventionne les travaux portant sur l'enveloppe du bâtiment et sur les systèmes mécaniques. « Si la subvention de Rénoclimat est de 3 000 $, le prêt FIME sera de 17 000 $ », précise M^me^ Sanderson.

Se préparer à plonger ?

Aucun des constructeurs interrogés ne retournerait en arrière pour se limiter à bâtir « au Code ». D'abord parce qu'ils veulent construire de la qualité, ce qui vient avec des normes plus sévères. Ensuite, parce que la protection de l'environnement fait partie de leurs valeurs. Et finalement, parce qu'ils sont convaincus que la construction durable est la voie de l'avenir. « Un jour, les principes de LEED deviendront obligatoires », prédit Marc-André Roy.

La construction écoénergétique exige certes de faire preuve d'adaptation et de rigueur. « Mais ce n'est pas une révolution dans la façon de construire », insiste Emmanuel Cosgrove.

Une chose est certaine, les entrepreneurs ont avantage à commencer à s'y intéresser. « La demande augmentera du côté des consommateurs, mais aussi des municipalités, soutient-il. Les maires veulent tous des écoquartiers ! Les constructeurs qui n'embarquent pas le verront dans leur chiffre d'affaires. »

CAPSULE JURIDIQUE

La notion de « neuf » dans le bâtiment : pas simple à définir

François-Olivier Godin, avocat
Bélanger Paradis avocats • belanger-paradis.com

L'assujettissement d'un bâtiment résidentiel au Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs *dépend de plusieurs critères*[1]*. Certains de ces critères concernent le bâtiment en tant que tel*[2] *alors que d'autres concernent l'acquéreur*[3]*. Le Règlement va même jusqu'à prévoir que l'assujettissement est conditionnel à ce que le bâtiment soit destiné à des fins principalement résidentielles. À tous ces critères s'en ajoute un qui paraît évident : le bâtiment doit être « neuf ». Pourtant, bien que l'insistance soit mise sur le terme « neuf » à même le titre de la législation, on ne retrouve pas de définition du terme au Règlement. Qu'en est-il exactement ? Qu'est-ce qui est considéré comme un bâtiment résidentiel neuf ?*

Aussi surprenant que cela puisse paraître, le Règlement ne définit pas le terme « neuf », pas plus que la *Loi sur le bâtiment*. Faute de définition, il faut se rabattre sur la doctrine. À ce sujet, dès l'entrée en vigueur des premières moutures du Règlement, les auteurs Doyon et Crochetière[4] étaient d'opinion que malgré qu'aucune définition ne soit précisée, le terme devait s'interpréter dans son sens usuel bien qu'il doive aussi être interprété de manière exhaustive. En d'autres mots, les bâtiments restaurés (une usine transformée en copropriété, par exemple) ou modifiés (auxquels on ajouterait une annexe) ne sont pas « neufs » au sens du Règlement et ne lui sont donc pas assujettis puisque la restauration et la modification d'un bâtiment se distinguent de la construction d'un bâtiment neuf.

Autre indice pour en découvrir le sens, au mois de septembre 2017, l'information disponible sur le site Internet de la Régie du bâtiment du Québec indique que « le plan de garantie obligatoire s'applique uniquement aux bâtiments complètement neufs.[5] »

Or, bien que cela puisse paraître simple, le Tribunal administratif du travail[6] a tout de même dû se pencher, dans un récent dossier, sur une question découlant du caractère neuf d'un bâtiment. Dans ce dossier, l'entrepreneur soutenait que le bâtiment n'était pas « complètement neuf » puisqu'une portion de la fondation du bâtiment voisin était incorporée à la fondation du bâtiment en construction.

Ce n'est qu'à la suite de l'étude des plans et en se basant sur les témoignages d'experts que le Tribunal a pu conclure que bien que « le champ d'application du *Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs* ne vise d'aucune manière les travaux de modification ou de transformation afférents à un bâtiment résidentiel existant, ni les travaux qui consistent à ériger un tel ouvrage sur une fondation existante », le bâtiment en litige était assujetti au Règlement puisqu'il était conçu pour supporter sa propre charge indépendamment de la portion existante de la fondation de sorte que cette portion préexistante ne faisait pas partie de la structure du bâtiment.

En bref, aussi simple que le terme neuf puisse paraître, l'entrepreneur avisé aura tout intérêt à valider auprès des autorités compétentes si un bâtiment dont la construction est projetée est assujetti ou non au Règlement.

[1] Voir à cet effet l'article 2 du Règlement.
[2] Détenu en copropriété divise ou non, le type de bâtiment en soi (unifamilial (isolé, jumelé ou en rangée), multifamilial (du duplex au quintuplex), multifamilial comprenant au plus quatre parties privatives superposées).
[3] Certaines exclusions s'appliquent aux bâtiments acquis d'un syndic, d'une municipalité ou d'un prêteur hypothécaire par entrepreneur, ou encore sont exclus les bâtiments acquis par un client qui est un OSBL, une coopérative ou un office d'habitation.
[4] Gilles DOYON et Serge CROCHETIÈRE, Le règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs commenté, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais inc., 239 pages.
[5] https://www.rbq.gouv.qc.ca/guide-pour-determiner-la-licence-requise/liste-des-sous-categories.html?tx_gdlr_pi1%5Bannexe%5D=1&tx_gdlr_pi1%5Bsubcat%5D=8
[6] 9333-9034 Québec inc. c. Commission de la construction du Québec, CM-2017-4512

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour chaque unité d'habitation enregistrée auprès de l'administrateur, une cotisation doit être faite au Fonds de garantie. C'est la RBQ qui est gestionnaire de ce fonds. Les sommes constituant ce fonds sont détenues en fiducie par la RBQ et déposées auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Les placements autorisés sont ceux prévus dans les portefeuilles sécuritaires de la Caisse que la RBQ choisit selon une politique de placement.

Réagissez à l'article
acqconstruire.com

Appel aux lecteurs

Il y aura du nouveau dans le magazine *Construire* en 2018 : une chronique axée sur les technologies. Pour bien vous informer sur le sujet, la rédaction veut connaître vos questionnements, vos préoccupations :

- Besoin de conseils sur l'adoption d'une nouvelle application ?
- À la recherche de trucs pour vaincre la résistance au changement dans vos façons de faire ?
- Des pistes de solutions à trouver pour entreprendre avec succès un virage technologique ?

Écrivez-nous à : magazineconstruire@prov.acq.org

Nous avons hâte de vous lire.

Annoncez dans le magazine CONSTRUIRE

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO :

Dossiers IC/I

- La préfabrication : des solutions pour améliorer la qualité des constructions
- Transfert et relève d'entreprise : des conseils et des cas inspirants

Dossiers Habitation

- Construction en bois : toujours plus haut
- Le marketing immobilier pour attirer et fidéliser la clientèle

Rejoignez le marché niche des ENTREPRENEURS et des DÉCIDEURS de l'industrie de la construction

+ 66 000 lecteurs
+ 25 500 exemplaires

Réservez votre espace publicitaire avant le 26 janvier 2018

514 354-8249, poste 2650
magazineconstruire@prov.acq.org

CONSTRUIRE

Éditrice
Sonia Brossard

Rédactrice en chef
Sylvie Lemieux

Réviseure
Suzanne Le Comte

Ont collaboré à ce numéro
Francine Brosseau, Jean-Philippe Cliche, Eric Côté, Joseph Faye, Anne Gaignaire, François-Olivier Godin, Emilie Gonthier, Mylène Goulet, Samuel Harvey, Dominic Proulx, Francis Roy, Anne-Marie Tremblay, Nathalie Vallerand.

Maison de production
Agence DoubleXpresso

Directrice artistique
Mance Raby

Coordonnatrice
Maryse Tapp

Design graphique
Karine Faucher

Pelliculage électronique, impression et préparation postale
tc • Imprimeries Transcontinental

CCAB BPA WORLDWIDE

Tirage
24 130 exemplaires, édition automne 2016
1 063 exemplaires aux associations régionales affiliées

Fréquence de parution
Quatre fois l'an

Changement d'adresse
Transmettre par courriel à magazineconstruire @prov.acq.org

Par la poste au
9200, boul. Métropolitain Est
Montréal (Québec) H1K 4L2
Par télécopieur au
514 354-8292
ou par téléphone au
514 354-8249 (2650)

Abonnement
40 $ pour un an
(taxes incluses)

Courrier poste-publication :
40063365

Les textes et illustrations de CONSTRUIRE ne peuvent être reproduits sans l'autorisation de l'éditrice. Toute reproduction doit mentionner le nom de la publication ainsi que le volume et le numéro.

Les opinions exprimées dans CONSTRUIRE ne reflètent pas nécessairement celles de l'ACQ.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISSN 0833-0239

Imprimé au Canada

Courrier poste distribution 40063365

L'Association de la construction du Québec publie CONSTRUIRE, le magazine référence de l'industrie de la construction, dans le but de livrer l'actualité et des dossiers techniques à la majorité des intervenants des secteurs institutionnel, commercial, industriel et résidentiel de la construction au Québec.

ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

NOS ANNONCEURS

ACHATPLUS achatplus.com	19
ACQ – BANQUET RECONNAISSANCE	51
ACQ – BÂTIR AVEC DU VRAI MONDE acq.org	7
ACQ – PERFECTIONNEMENT acq.org/perfectionnement	31
BSDQ bsdq.org	37
CENTRE DE TRANSFERT D'ENTREPRISE DU QUÉBEC ctequebec.com	32
CISOLIFT cisolift.com	Encart
COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC ccq.org	27
FCA CANADA fleet.fcacanada.ca	13
ETS etsmtl.ca	28
FORD ford.ca	52
GÉNI-MÉTAL geni-metal.ca	21
MOBILE PUNCH mobilepunch.ca	25
OWENS CORING owenscorning.ca	11
POMERLEAU pomerleau.ca	33
STIHL stihl.ca	2
UNITED RENTALS unitedrentals.com	23

Banquet Reconnaissance

30 septembre 2017

MERCI

à nos partenaires

PRÉSIDENCE D'HONNEUR RÉSIDENTIELLE

GazMétro
la vie en bleu

COLLABORATEURS

achat+

BSDQ 50 ans

PRÉSENTATEURS

aurrea SIGNATURE
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

FIERS ET COMPÉTENTS .COM
FORMATION DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

GROUPE CONSEIL NOVO SST

MILLER THOMSON
AVOCATS | LAWYERS

Un événement signé

ASSOCIATION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

LE TOUT NOUVEAU SUPER DUTY 2017.

AUCUNE EXCUSE POSSIBLE.

Lorsqu'il est question de sa réputation, on n'est jamais trop compétent, trop puissant ou trop intelligent. Comme le tout nouveau Super Duty 2017. Allez plus loin avec la meilleure capacité de remorquage* et la meilleure charge utile**. Brillez face à tous les défis grâce à des innovations exclusives à la catégorie disponibles telles que les capteurs d'angles morts, un volant qui réduit l'effort et les caméras disponibles qui vous donnent une vue panoramique. Ils sont à votre service pour vous aider à manœuvrer votre remorque, éviter les collisions et bien plus encore. Un Super Duty plus robuste et plus intelligent. Imbattable.

MEILLEURE CAPACITÉ DE REMORQUAGE DE LA CATÉGORIE
14 742 kg (32 500 lbs)*

MEILLEURE CHARGE UTILE DE LA CATÉGORIE
3 461 kg (7 620 lbs)**

COUPLE DIESEL IMPRESSIONNANT
925 lb-pi***

MEILLEUR COUPLE À ESSENCE DE LA CATÉGORIE
430 lb-pi¤

UN DUR Ford DE DUR

EXPLOREZ LE NOUVEAU SUPER DUTY. **FORD.CA/SUPERDUTY**

Le véhicule illustré peut être doté d'équipements offerts en option. *Capacité de remorquage maximale de 14 742 kg (32 500 lb) pour le F-450 RARJ équipé du moteur diesel V8 de 6,7 L. Lorsque le véhicule est doté de l'équipement approprié disponible installé à l'usine. Catégorie : camionnettes lourdes grand gabarit dont le PTAC est supérieur à 3 856 kg (8 500 lb), selon le classement de Ford. **Lorsque le véhicule est doté de l'équipement approprié. Capacité de charge utile maximale de 3 461 kg (7 630 lb) pour le F-350 RARJ 4x2 lorsque le véhicule est équipé du moteur V8 à essence de 6,2 L. Catégorie : camionnettes lourdes grand gabarit dont le PTAC est supérieur à 3 856 kg (8 500 lb), selon le classement de Ford. ***Couple max. de 925 lb-pi pour le F-250/F-350 lorsque le véhicule est équipé du moteur diesel V8 de 6,7 L. Lorsque le véhicule est doté de l'équipement approprié. Catégorie : camionnettes lourdes grand gabarit dont le PTAC est supérieur à 3 856 kg (8 500 lb), selon le classement de Ford. ¤Couple maximal de 430 lb-pi pour le F-250/F-350 équipé du moteur V8 de 6,2 L. Lorsque le véhicule est doté de l'équipement approprié. Catégorie: camionnettes lourdes grand gabarit dont le PTAC est supérieur à 3 856 kg (8 500 lb), selon le classement de Ford.